LA LIBERTÉ

70e anniversaire

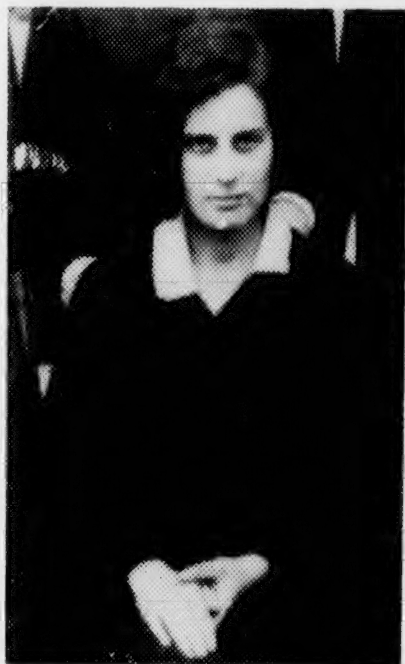
Tirage: 12,000

Volume 70 No 17 Saint-Boniface, le vendredi 22 juillet 1983

Au 19

L'équipe
de La LIBERTÉ
souhaite
de bonnes vacances
aux lecteurs
du journal.

On se retrouve
dans votre boite aux lettres
le 19 août.



Une perte

Gabrielle Roy, native de Saint-Boniface est décédée la semaine dernière à l'âge de 74 ans. Plusieurs de ses oeuvres continueront de transmettre ce pays qu'elle avait si intensément connu pendant sa jeunesse: le Manitoba.



Avec humour

■ Venu de Louisiane, l'abbé Edouard Fontaine est venu passer quelques jours à Saint-Boniface pour célébrer son 40e anniversaire de prêtrise. Il raconte quelques moments de sa vie. Souvent avec humour.





Bonne défense

■ Le procureur général Roland Penner et les autres groupes minoritaires ont défendu avec brio les amendements à l'article 23 lors d'une réunion d'information à Winnipeg.

Identité recherchée

■ La jeunesse francophone manque d'occasions pour réfléchir sur l'identité qu'elle a besoin de trouver. Voir l'OPINION en page 2.

Pas de journal les 29 juillet, 5 et 12 août

■ Comme de coutume, l'équipe de La LIBERTÉ sera en vacances durant trois semaines. Les bureaux seront fermés du 21 juillet au 13 août inclusivement. La publication reprendra le 19 août. Merci.

OPINION

On fausse la réalité

La jeunesse est marquée particulièrement par son désir de se donner une identité propre. C'est lors de la jeunesse qu'on fait le choix de valeurs qui influencera probablement les années adultes. Le jeune franco d'aujourd'hui qui veut se tailler une place dans ce pays de plus en plus bilingue n'est pas une exception.

Malgré la politique du bilinguisme, le jeune franco, de nos jours, est de plus en plus assimilé. Un paradoxe inutile d'expliquer à des minoritaires. Pour ce jeune, le temps est devenu précieux.

Mais il ne sait pas où chercher pour se faire une idée de ce qu'il devrait être. Peut-être ne sait-il même pas ce qu'il veut devenir.

Toutefois, il sait certainement ce qu'il ne peut pas devenir: le Canayen qui oeuvre pour la cause, qui se sacrifie à la Maria Chapdelaine. Car le jeune franco d'aujourd'hui n'a pas peur de "s'en aller à Régina" ou de passer une bonne partie de sa journée en anglais. Comme son intégration dans la culture anglophone se fait facilement, il doit chercher bien plus loin que ses parents pour une identité francophone.

Devant son avenir, il reste bouche-bée. Il lui manque des occasions pour y réfléchir. Peu d'activités lui permettent de prendre conscience de ses différences, des choix qu'il a à faire.

Le Secrétaire d'État, Serge Joyal, prétend que ce qu'il annonce au jeune franco du Lac-Saint-Jean au Québec intéressera inévitablement celui du Manitoba. Il refuse la situation minoritaire dans laquelle vit le jeune Franco-Manitobain. Selon lui, les deux vivent la même réalité. Les deux sont des Canadiens majoritaires.

Un Canadien bilingue officiel. C'est ce que proposent des fédéralistes comme Serge Joyal qui s'obstinent à mettre les bois dans les roues de René Lévesque plutôt que de répondre aux besoins des francophones hors Québec. Pour le vendre au jeune franco, on lui dit: "Tu seras bien dans ta peau, comme tes voisins anglophones. À pied d'égalité. Et, surtout, tu ne souffriras pas de complexe de minoritaire, comme tes parents." Ne peut-on être bien dans sa peau que lorsqu'on est majoritaire?

Refuser la notion de "melting pot"

Le jeune avant tout. D'autres diront au jeune franco qu'il vaut mieux prendre conscience de son statut en tant que jeune. Que cela importe beaucoup plus que sa culture. Que son identité dépend surtout du fait qu'il est jeune. Que sa lutte devrait être pour des droits beaucoup plus pertinents pour sa vie quotidienne: la durée de la récréation à l'école, la mise sur pied d'une cantine coopérative ou l'organisation de projets de construction qui créent de l'emploi.

D'après le nouveau président de la Fédération des jeunes Canadiens français, Luc Martin, de la Saskatchewan, il faut maintenant mettre l'accent sur l'idée que cette Fédération est avant tout pour les jeunes. Et, ensuite, pour des Canadiens français. Il ignore donc ce qui distingue son mouvement des autres mouvements jeunesses au Canada.

Jeunes, pour ses prédécesseurs, représentait un certain genre d'activités francophones qui s'éloignait radicalement de ce qu'organisait la Fédération des Francophones hors Québec. Exemple: déposer une brouette pleine de documents devant la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne. Un projet qui avait démontré le refus de la part de la jeunesse francophone de participer au processus bureaucratique des adultes. C'était un projet **francophone** d'abord.

Conclusion: du côté du gouvernement fédéral et de la Fédération des jeunes Canadiens français, **on préconise pour le jeune franco une identité qui fausse sa réalité**.

Refuser de reconnaître au jeune franco sa réalité de francophone et de minoritaire, c'est l'empêcher d'aller à la recherche de son identité.

Il est temps de jouer les vraies cartes, celles qui permettront au jeune franco de prendre conscience des moyens qu'il doit se donner pour trouver une identité qui refuse la notion du "melting pot". Au lieu, parlons de ce qui le diffère de son voisin: son état de francophone.

Roland STRINGER

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Nous appuyons l'adoption rapide de la loi

Monsieur, Madame,

Nous, les soussignés, membres intéressés de la communauté des Canadiens d'origine ukrainienne du Manitoba, désirons nous faire entendre dans le débat qui se déroule depuis la divulgation de l'entente de principe intervenue entre le gouvernement du Manitoba et la Société franco-manitobaine.

Nous avons rédigé la présente lettre parce que certaines personnes voient, à tort, cette entente comme une atteinte aux droits des autres minorités ethniques. Nous croyons que cette ligne de pensée est erronnée. En 1890, le gouvernement provincial a privé les Franco-Manitobains de leurs droits linguistiques. La Cour suprême du Canada a décidé récemment que cette loi était, en fait, ultra vires.

L'entente dont il est question propose d'amender l'article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870, et elle ne fait que rendre à la communauté franco-manitobaine ses anciens droits dont la dénégation a empêché tous les groupes minoritaires d'être traités équitablement par notre société.

Le Canada est officiellement un pays bilingue et multiculturel. Le Manitoba, avec son riche patrimoine culturel, devrait être parmi les premiers à garantir les droits de sa minorité francophone. Par conséquent, tous les groupes minoritaires devraient adopter cette ligne de conduite parce que les droits des francophones sont indissociables de ceux des autres collectivités du Manitoba, et que la dénégation des droits d'une communauté est en fait la dénégation des droits de toutes les autres.

Nous appuyons donc publiquement cette entente et l'adoption rapide de la loi la rendant valide.

N. Budyk
J. S. Petryshyn
R. Yereniuk
D. M. Lega
T. J. Prychitko
A. J. Yaremovich
L. C. Melosky
M. J. Spolsky
Winnipeg, Manitoba
le 11 juillet 1983

Un Québécois a découvert La LIBERTÉ

M. le rédacteur,

Je remercie la Providence d'avoir permis, grâce à la télévision, d'apprendre qu'il existait, si loin du Québec, un journal français qui fêtait cette année son 70e anniversaire de fondation et qui était encore bien vivant.

Je n'ai pas pu retenir tous les noms de ceux qui ont pris part à l'émission de dimanche soir, mais je suis heureux de saluer Sr Hélène Chaput, ainsi que le père Gérard Labossière, o.m.i. Au fait, j'ai connu au Séminaire de Saint-Hyacinthe un jeune Labossière qui est devenu Oblat par la suite. S'agirait-il d'un parent du premier?

Je suis pour vous un parfait inconnu; je me présente donc. Je suis le Dr Elisée Forest, chirurgien de Joliette. Je viens d'avoir 82 ans, mais grâce à Dieu, je suis encore alerte si je ne suis pas tout à fait vigoureux. Mon ancêtre acadien, Michel DeForest, est aussi celui de M. Georges Forest de Saint-Boniface, qui a fait tant honneur à ses compatriotes du Manitoba ainsi qu'à ceux du Québec, en combattant si vaillamment la loi inique de 1890 qui serait encore en force s'il n'avait plaidé sa cause jusqu'en Cours Suprême qui, pour une fois, comme disait notre Duplessis, a penché du bon bord!

Je suis un peu au courant des choses du Manitoba et cela depuis mon enfance. Un ancien de Saint-Paul de Joliette, où je suis né moi-même, devint curé d'une de vos paroisse. Saint-Jean-Baptiste, je crois. Il s'agit de l'abbé Desrosiers. Je l'ai connu lors d'une visite qu'il fit à sa paroisse natale alors que j'avais une dizaine d'années.

Comme je me félicite et que je remercie le Bon Dieu tous les jours de m'avoir donné une si longue vie, je vous félicite de tout coeur et je Le remercie de vous avoir accordé une si longue carrière. La mienne se termine - ne va se terminer sans doute à brève échéance, mais il ne faut pas que périsse un journal si nécessaire pour nos frères manitobains et qui a survécu à tant d'épreuves grâce au patriotisme éclairé et à l'énergie tenace de ses administrateurs.

J'attendrai dans l'au-delà avec "une brique pis un fanal" comme disent nos gens d'ici (et peut-être de chez vous?...), les responsables de cette disparition, si elle se produit. Qu'on se le tienne pour dit!

Tout médecin que je sois, il n'est pas en mon pouvoir de vous indiquer une panacée miraculeuse, mais je puis tout de même administrer à votre journal un léger stimulant qui aidera, si peu que ce soit, à le prolonger. Vous le trouverez ci-inclus avec mes félicitations et mes meilleurs voeux.

J. E. Forest, M.D.
Joliette, Québec
le 12 juillet 1983

Il faut restaurer les droits

"Manitoba Association for Bilingual Education" est un organisme qui assure la coordination de "Manitoba Parents for German Education", "Manitoba Parents for Hebrew Bilingual Education" et "Manitoba Parents for Ukrainian Education".

Nous sommes préoccupés par le débat qui se déroule depuis l'annonce de l'entente de principe entre le gouvernement du Manitoba et la Société franco-manitobaine. La réobtention des droits des Franco-Manitobains est interprétée comme un empiétement sur les droits d'autres communautés minoritaires.

Nous croyons que les droits de la communauté francophone sont indissociables de ceux des communautés minoritaires manitobaine, que la négation des droits à une communauté empêcherait l'obtention des droits pour d'autres communautés, conséquemment, l'acceptation publique des droits d'une communauté se fera plus facilement si les droits d'autres communautés sont aussi respectés.

Nous recommandons expressément au gouvernement provincial d'agir avec célérité dans la restauration des droits des Franco-Manitobains.

M. J. Spolski
président
D. Waldman
secrétaire
H. Schellenberg
trésorier
Winnipeg, Manitoba
le 14 juillet 1983

Lettres à LA LIBERTÉ

Un rôle important à jouer dans les négociations

M. le rédacteur en chef,

Au cours du banquet annuel qui s'est tenu au restaurant La Vieille Gare à Saint-Boniface (Manitoba) le 4 mai 1983, il avait été annoncé que la Société de l'éducation française hors du Québec changerait de dénomination et s'appelerait la Société canadienne du français à l'Université. Les objectifs allaient rester strictement les mêmes: avant tout tâcher de faire rétablir le français à l'Université, comme le suggère la nouvelle désignation adoptée (dont la paternité revient en dernier ressort à M. J. Godfrey, recteur de l'université Kings College à Halifax). Ni les états constitutifs, ni l'organisation interne du conseil d'administration ne devaient être modifiés.

Donc, à priori, rien de nouveau sous le soleil! Il convient cependant d'apporter quelques précisions sur la décision prise. Rappelons que le changement de raison sociale avait été suggéré dès le début de 1982 par M. Eymard C. Corbin, député à la Chambre de Communes, qui estimait que l'expression "hors du Québec" était redondante. Cette façon de penser était tout à fait juste.

On n'allait pas tarder à s'apercevoir que le français n'était pas traité différemment dans les universités anglophones de la province de Québec que dans les autres provinces. Ce fait une fois établi, il n'y avait plus de raison de continuer à qualifier notre association de "hors du Québec" - d'où le changement de désignation effectué récemment.

En conséquence, l'une des premières démarches inscrites au programme de la Société canadienne du français à l'Université sera de se mettre en rapport avec le gouvernement de M. Lévesque: on sait en effet que les universités québécoises tombent dans la juridiction du ministre provincial de l'éducation, et non pas sous la coupe du gouvernement fédéral qui ne reconnaît pas le français comme culture officielle.

Par ailleurs, la SCFU envisage la nomination d'un président à Ottawa où le nombre des membres qu'elle compte au parlement s'est accru notablement depuis l'année dernière. Il serait souhaitable en effet qu'elle puisse conjuguer les efforts de ses parlementaire sous la direction d'un chef de file éloquent et dynamique. Cette nouvelle force pourrait jouer un rôle important dans les négociations qui s'annoncent avec la province de Québec.

Puisque ses regards se tournent vers Québec après son changement de raison sociale, la Société canadienne du français à l'Université invite spécialement les habitants de la Belle Province - sans exclure les résidants des autres provinces - à se joindre à elle dans la défense de sa cause. Il faudra compter sur la bonne volonté de chacun, autant que sur celle de nos politiciens, pour que le français supprimé des programmes universitaires à la fin des années soixante soit enfin rétabli dans l'enseignement supérieur à travers tout le Canada.

Pour les personnes qui désirent être membres, il suffit d'envoyer une cotisation annuelle (au gré de chacun) à la SCFU, case postale 2190, Winnipeg (Manitoba), R3C 3R5.

André de Leyssac
Président général
Winnipeg, Manitoba
le 11 juillet 1983

Sainte-Rose n'est pas mort

Le Comité culturel de Sainte-Rose déplore l'attitude négative prise par le maire du village de Sainte-Rose-du-Lac au sujet de l'article 23 de la constitution manitobaine et de son application pour la municipalité de Sainte-Rose-du-Lac.

La cause francophone à Sainte-Rose-du-Lac n'est pas morte. Un peu de support de la part de notre maire et ses conseillers serait grandement apprécié.

Nous donnons plein support au gouvernement NPD pour ses efforts afin d'assurer les droits constitutionnels des francophones du Manitoba.

J.E. Archambault
présidente du Comité culturel
de Sainte-Rose-du-Lac
Louis Molgat
vice-président du Comité culturel
de Sainte-Rose-du-Lac
Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba
le 14 juillet 1983

P.S.: Cette lettre est une réponse aux articles qui ont paru dans le Sun du 17 juin, le Free Press du 11 juillet et le Dauphin Herald du 12 juillet.



La "ville-cathédrale", il y a 15 ans

La cathédrale de Saint-Boniface aurait eu 75 ans cette année si l'incendie du 22 juillet 1968 ne l'avait complètement détruite.

Jean-Paul Aubry, rédacteur en chef de La Liberté et Le Patriote, avait évoqué "la disparition de cette vieille connaissance", la perte d'une des plus imposants édifices de l'Ouest canadien.

"C'était la maison natale, certes malcommode et démodée, mais toujours la maison natale, riche en souvenirs et en histoire qu'on aimait malgré tout et qu'on aurait voulu conserver, autant que possible, telle qu'on l'avait connue."



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBE
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Le CALENDRIER

Jeudi 21

- En Core 83 présentera Duck Donald et Dave McLean au parc Encore, au coin des rues Carlton et Edmonton, à 12h00.

Vendredi 22

- Le film "Quadraphenia" sera présenté du vendredi au dimanche à la galerie d'art de Winnipeg, à 20h00.

- Le Salon du livre ambulant sera à Otterburne, entre 16h00 et 19h00.

Samedi 23

- En Core 83 mettra en vedette, au parc Encore, Big Dave McLean, à 12h00.

Lundi 25

- Une exposition sur la fabrication des livres sera présentée, par les Éditions du Blé, pour les adultes et les enfants, aux bibliothèques municipales suivantes: Parc Windsor, 955, rue Cottonwood (les 25 juillet et 3 août); Saint-Vital, 6, rue Fermor (les 26 juillet et 7 août); Fort Garry, 1360, rue Pembina (le 27 juillet); Parc Coronation, 120, rue Eugénie (les 28 juillet et 9 août); Saint-Boniface, 255, rue de la Cathédrale (les 2 et 10 août); et Transcona, 111, avenue Victoria (le 11 août).

Mardi 26

- Le Salon du livre (ambulant), un projet lancé par les Éditions du Blé, se rendra à Aubigny, à 16h00

Mercredi 27

- Tony Beaulieu et Irvin Wells joueront de la musique ragtime chaque mardi et mercredi soir au Foyer du CCFM jusqu'à la fin d'août.

- Le Salon du livre ambulant sera à Saint-Pierre-Jolys, à 16h00.

Jeudi 28

- L'ouverture officielle des Folies Grenouilles à Saint-Pierre-Jolys. Une variété de spectacles sera présentée pendant la fin de semaine.

- Le Salon du livre ambulant ira à Saint-Jean-Baptiste, à 16h00.

Vendredi 29

- Le film "Fame" sera joué du vendredi au dimanche à la galerie d'art de Winnipeg, à 20h00.

Août

- Le Salon du livre ambulant se rendra à Saint-Eustache le 2 août, La Salle le 3 août, Sainte-Agathe le 9 août, Notre-Dame-de-Lourdes le 10 août, Sommerset le 11 août, Saint-Alphonse le 16 août, et Letellier le 19 août.

- La fête des ethnies au Manitoba "Folklorama" aura lieu du 6 au 14 août. Le Pavillon canadien-français sera au Centre culturel franco-manitobain.

- Le festival autochtone "Opasquia" se tiendra à Le Pas du 15 au 20 août.

Remerciements

M. et Mme Joseph Malo et leurs enfants remercient sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui ont pris part d'un façon ou d'une autre à la célébration de leur noce d'or.

Le film de la semaine



"Yellowbeard"

Thomas Chong et Richard Cheech ont changé de défroques et d'habitudes... mais ils jouent toujours la comédie dans une autre série d'aventures.

Au Towne Cinema 8 (pour adultes; déconseillé aux enfants).

Un retour aux jours de Gabrielle Roy au Manitoba

"Je me suis toujours réjouie de savoir que Gabrielle avait pu se placer dans un endroit où elle pouvait évoluer," confie une ancienne collègue de la Gabrielle Roy qui enseignait à l'École Provencher pendant les années 30... Ses dernières années au Manitoba.

"Quand elle a quitté, c'était pour combler d'autres ambitions," juge Léonie Guyot, qui avait enseigné pendant six ans avec Gabrielle Roy, décédée la semaine dernière. "Gabrielle était partie du Manitoba pendant la dépression. Je crois que cela avait pris la force pour se détacher de la communauté."

Parmi ses collègues à l'École Provencher, Gabrielle Roy s'était fait remarquée surtout pour la patience qu'elle témoignait envers ses élèves de la première année. "Elle pardonnait plus facilement aux enfants. On dirait qu'elle comprenait beaucoup de choses qui nous choquaient."

Ce qui ne l'aurait pas empêchée d'avoir du caractère. "Elle aimait rire, blaguer... je dirais même qu'elle était espiègle." Mais, encore une fois, côté travail, "disciplinée et intelligente".

À cette époque, la lecture des classiques et des Américains lui plaisaient beaucoup. Elle jouait de la musique et écrivait un peu pour sa propre satisfaction, et non pour se faire publier. De temps en temps, elle partait avec Léonie pour le théâtre à Winnipeg où on représentait du Somerset Maugham, du Ernest Hemingway et d'autres auteurs anglophones.

En plus, elle aimait souvent prendre des marches en pleine nature. "Souvent, sous la pluie," ajoute Léonie Guyot. "Elle pratiquait parfois des sports, elle affectionnait le tennis."

Il reste que son passe-temps préféré était le théâtre. Gabrielle Roy avait participé activement au Cercle Molière pendant ses dernières années à Saint-Boniface. Notamment à une production qui s'était méritée le premier prix au Festival canadien du théâtre. "Le théâtre était pour Gabrielle un bon moyen d'apprentissage. D'ailleurs, avant de quitter Saint-Boniface, elle s'était beaucoup intéressée à l'enseignement de l'art dramatique aux enfants."

N'empêche qu'en 1937, Gabrielle Roy s'était vue dans le devoir de quitter sa famille, ses amies, sa province. Et on avait compris pourquoi. Plus tard, ses collègues n'avaient pas été surpris d'apprendre qu'elle avait obtenu le prix Femina. "On avait toujours deviné son talent."

Pour Léonie Guyot, "c'est difficile de décrire ce qu'on peut ressentir pour Gabrielle Roy. Elle était un peu mystérieuse, difficile à comprendre à fond, même pour ses meilleures amies". Tout de même, elle ne pourra oublier l'enthousiasme que manifestait Gabrielle Roy avant son départ pour le Festival de théâtre à Ottawa, avant son départ du Manitoba pour l'Europe, et à bien d'autres occasions...

Roland STRINGER



La classe des finissants de l'Académie Saint-Joseph en 1928. Gabrielle Roy est assise au centre. (Avec la permission de la Société historique de Saint-Boniface.)

Gabrielle Roy et la critique

Voici quelques citations tirées de La LIBERTÉ, entre 1933 et 1936, sur le jeu de Gabrielle Roy, comédienne pour le Cercle Molière.

- "En s'attaquant à "Blanchette" et en la jouant avec la perfection qu'il y a mise, le Cercle Molière a prouvé que ses artistes savent marcher de progrès en progrès... Une mention spéciale pour Mlle Gabrielle Roy (Lucie Galoux), très à l'aise et très gentille."

- "Mlle Gabrielle Roy, dans le rôle de la marquise de Presles, a été agréable, primesautière, beaucoup plus marquise que fille de monsieur Poirier, très naturelle dans ses mouvements (qui étaient variés à souhait) et dans le dialogue. On lui eût peut-être souhaité plus d'indignation quand le voile se déchire et qu'apparaît l'odieuse conduite de son mari; mais Mlle Roy a réussi un très bel effort d'interprétation et nous ne lui connaissons pas encore cette assurance et cette souplesse."

- "Mme Houde et Mlle Gabrielle Roy, dans les premiers rôles, ont joué avec un naturel et une sobriété qui consacrent définitivement leurs talents d'interprètes intelligentes, toujours sensibles et extrêmement appliquées."

Sa vie et sa province

1909 - Naissance de Gabrielle Roy, le 22 mars, à Saint-Boniface, enfant de Léon Roy et Mélina Landry.

1915-27 - Études à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface.

1929-37 - Gabrielle Roy est institutrice à Marchand, à Cardinal et à l'École Provencher.

1937-39 - Séjour en Europe.

1939-45 - Gabrielle Roy travaille au Québec, surtout en tant que journaliste.

1945 - Parution de Bonheur d'occasion.

1947 - Gabrielle Roy obtient à Paris le prix Femina.

1950 - Parution de La petite poule d'eau.

1955 - Parution de Rue Deschambault.

1970 - Parution de Mon héritage du Manitoba.

1977 - Parution de Ces enfants de ma vie.

1983 - Décès de Gabrielle Roy, le 13 juillet à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Manitoba, vu par Gabrielle Roy, dans les années 50.

Quand je revois le Manitoba, par la pensée, après toutes ces années, ce que je retrouve le mieux, c'est une générosité de sentiments comme tout naturellement alliée à l'abondance des moissons, à la riche variété humaine de cette province et à l'espace. Les ciels sont immenses au Manitoba. Peu à peu ils nous ont façonnés un peu différemment de ce que nous aurions pu être ailleurs. Ce ciel immense nous a invités à connaître tout ce qui nous entoure; il invite à aller voir, toujours, ce qui est au bout de l'horizon. C'est peut-être pourquoi tant de nous avons quitté le Manitoba... mais aussi pourquoi cette province nous a si profondément marqués.

L'art du dernier mot

Edouard Fontaine n'est vraiment pas le genre de personne qui vous ennuie lorsqu'elle raconte des souvenirs de la vie.

Au séminaire, on lui avait vite trouvé un surnom: le rebelle. Ceux qui le connaissent n'hésitent pas à le confirmer. Edouard Fontaine sait comment dire les choses pour obtenir des résultats. "Dieu m'a donné le don de la parole," confesse modestement ce personnage qui vient de fêter son 40e anniversaire de prêtrise.

Les célébrations ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, où il avait été ordonné prêtre par Mgr Georges Cabana le 19 juin 1943, à 27 ans. Une cérémonie qui prenait une signification toute particulière. Il n'y avait pas eu de vocation entre 1933 et 1943. Edouard Fontaine était l'un des premiers d'une nouvelle vague.

Le petit gars né rue Ritchot, à qui un bienfaiteur inconnu avait payé le Collège, sans doute parce qu'il était un des premiers de classe, allait laisser sa marque. Edouard Fontaine était bien trop libre d'esprit pour ne pas être innovateur et bien trop débrouillard pour ne pas devenir un bâtisseur, un réparateur d'églises et de presbytères.

Sa première paroisse est Holy Cross, aux prises avec une dette de 60 000$. Pour la régler, le vicaire Fontaine lance le premier bingo public dans le diocèse. "La police m'a arrêté après un mois. C'était du gambling. Le chef Beaudry m'a alors expliqué qu'il fallait créer un club privé et que seuls les membres pouvaient jouer. "L'abbé Fontaine s'est plié aux exigences de la loi. 5 000$ ont été ramassés durant l'hiver, avant que l'évêque n'ordonne que les bingos cessent en mars 44.

L'expérience a néanmoins convaincu Edouard Fontaine d'une chose: "Ça prend des bingos pour payer les dettes de l'Église."

Après avoir exercé son ministère à Holy Cross durant un an et demi, le jeune prêtre passe deux années et demi à Saint-Jean-Baptiste, où il lance le Cercle dramatique, les clubs de hockey et de base-ball, devient chaplain de l'Action catholique, un mouvement de jeunesse fondé par Pie XI, et participe à la création de la caisse pop et de la coopérative alimentaire.

Puis il est déplacé à l'autre bout du Manitoba français, à Bruxelles. Son titre: recteur de la paroisse. Il initie le premier club de hockey et continue son travail en faveur de l'Action catholique avec la jeunesse agricole et étudiante. La petite histoire retiendra aussi qu'il a insisté auprès du père du jeune Antoine Hacault pour que le futur archevêque de Saint-Boniface n'abandonne pas ses études. Enfin, le recteur de la paroisse a organisé le 50e anniversaire de prêtrise de Mgr Heynen, celui qui prêtait de l'argent aux cultivateurs français, mais dont le but était de remplacer les Canadiens français par les Belges.

Des bûcherons devenus cultivateurs

En 1947, Edouard Fontaine est nommé curé de Sainte-Geneviève. Là, il n'y a pas de célébrations à préparer. "On trouvait ni chemin, ni électricité, ni téléphone, ni cultivateur. Les paroissiens étaient bûcherons. Une trentaine de familles venait à la messe. La première quête montait à 75 cents."

Edouard Fontaine évoque ensuite quelques noms de politiciens bien connus à l'époque: Marcoux, Lagimodière, Préfontaine, Campbell, pour conclure: "J'ai fait venir le chemin, l'électricité, le téléphone et des bûcherons sont devenus cultivateurs."

Pour celui qui a été curé de Sainte-Geneviève durant quatre années, le but était simple: "Évangéliser les familles en élevant leur état matériel pour qu'elles puissent survivre. Car la pauvreté les tenait éloignés de l'Église." Le manque de chemins aussi. Edouard Fontaine a donc fondé une mission à Ross.

En 1950, il se retrouve à Thibauville pour quatre ans et demi. 24 familles pratiquent lorsqu'il arrive. 104 quand il quitte la paroisse. Edouard Fontaine a la mémoire des chiffres. Et un sens certain des affaires. Il l'affirme sans ambages: "Si je n'étais pas membre du clergé, je serais millionnaire."

À Thibauville, il se lance dans l'exportation du bois de pulpe, en partie pour payer ses études au séminaire, que l'archevêque, Mgr Yelle, lui avait pourtant promis de payer. La dette s'élevait à 3 800$. "À 3 pour cent d'intérêt," ajoute-t-il. Une somme vite remboursée, toutefois. Car les affaires vont très bien. Trop bien au goût de Mgr Cabana, qui lui parle d'excommunication. Edouard Boily prend alors l'entreprise en charge. Le nouveau propriétaire sait montrer sa reconnaissance: en 1953, l'abbé Fontaine se promène en Buick, à un moment où c'était mal vu à l'archevêque de rouler avec une voiture plus puissante qu'une Chevrolet.



La fête à Bruxelles

À Bruxelles, lors du 50e anniversaire de prêtrise de Mgr Heynen, préparé par le recteur Edouard Fontaine (à l'extrême gauche sur la photo, deuxième rangée). On reconnaît par ailleurs, deuxième, à partir de la gauche: Mgr Boniface de Swan Lake, Lucien Turcot (fondateur de Sainte-Eugène), Mgr Cabana, le père Mc Dugal, Mgr Hey en, l'abbé Ruyk et l'abbé Ovila Moquin.

Des maux de tête

Après Thibauville - Richer, son ministère le conduit à Sainte-Elizabeth, Morris et Mariapolis. En 1960, il arrive à Letellier, où il oeuvrera pendant quatre années: fondation de la section paroissiale de la Ligue des femmes catholiques, relance des Chevaliers de Colomb, consolidation de l'église et du presbytère.

L'état des lieux où il exerçait son ministère a souvent donné des maux de têtes à l'abbé Fontaine. "Pour passer l'hiver confortablement au Manitoba, j'ai pris bien du temps à réparer des églises et des presbytères." À Letellier comme ailleurs, le bingo a joué son rôle. Mais pour ce petit village de la Rouge, Edouard Fontaine a introduit une variante. Cette fois, ce seront les laïcs qui s'occuperont du bingo.

"Mon problème, c'était de libérer le curé de la finance pour lui donner plus de temps pour prêcher la religion." L'argent a non seulement permis la réfection de l'église et du presbytère, mais aussi la construction d'une salle paroissiale administrée par des laïcs. "Je ne suis pas en faveur que le curé contrôle la salle paroissiale."

En 1964, ce curé au franc parler est muté à Lorette. Il y restera un an et demi. "Assez pour les réveiller," note-t-il avec un petit sourire mutin. Assez aussi pour faire remplacer les 40 vieilles fenêtres du presbytère par 40 fenêtres en aluminium à 25$ la pièce. Toujours ce souci du chiffre.

Mais Edouard Fontaine n'est pas resté assez longtemps pour payer la dette de l'église. "Les 250 familles de Lorette ne donnaient pas plus à la quête que les 104 familles de Letellier." Comme d'habitude, il a exposé la situation à ses paroissiens dans un style inimitable dont le mérite principal était la clarté: "Vous êtes des gratteux. On n'arrivera jamais à payer les dettes."

Une situation financière qui semblait aussi concerner Mgr Baudoux, à qui son curé de Lorette lui a répliqué un jour à peu près ceci: "Monseigneur, si vous voulez avoir plus de revenus pour payer nos dettes, il va falloir ajouter des dimanches." Une réplique qui a, on s'en doute, valu au

Hommage à ma soeur décédée le 13 juin 1983



Agnès Granger-Kirouac

Chère Agnès,

Comme! tu nous as quittée subitement! C'est le coeur brisé que nous t'avons vu partir. Pas même le temps d'un regard, d'une poignée de main, d'un adieu!

Tu étais là, sur ton lit blanc toujours immobile. Nous sommes demeurés à ton chevet durant les dernières heures, refusant de croire que c'était la fin.

Nous attendions de toi un geste, un mouvement qui nous auraient permis d'espérer.

À un certain moment dans notre douleur, nous avons eu le sentiment que tu voulais nous faire un signe. Avec émoi ton nom est monté à nos lèvres, avec un mot d'amour que nous voulions te dire pour la dernière fois.

Nous aurais-tu entendu? Cela restera un mystère.

Peu de temps après, c'était déjà le grand départ. Le Seigneur venant à ta rencontre, en te prenant par la main.

Il est difficile pour nous de croire que tu es partie; il nous semble que tu es toujours là, avec nous.

Ta présence reste gravée dans nos coeurs, ton souvenir ne s'effacera jamais, pour tous ceux qui t'ont aimé.

Pour nous réconforter nous aimons nous rappeler les événements heureux passé avec toi.

Notre enfance, notre jeunesse, les chansons que nous avons chantées et les duos de piano que nous avons joués ensemble. Nos rencontres intimes étaient toujours des rayons de bonheur partagés.

Ta famille a été pour toi, toute ta vie. Tu lui a tellement donné. Ton amour, tes talents, ton travail. Ta vie était un don total de toi-même pour les autres, au point que tu ne pensais plus à toi-même.

Les dernières paroles que tu m'écrivais récemment sont pour moi plus précieuses que l'or; je les relis souvent pour te retrouver.

Je n'avais qu'une soeur, c'était toi. L'amour que j'ai toujours eu pour toi, demeurera à jamais dans mon coeur.

À ton dernier repos au milieu de notre douleur, ta Jeannette m'a donnée une rose cueillie sur ta tombe. Je l'ai acceptée comme venant de toi! Quelle délicatesse!

Que le Seigneur te reçoive dans sa maison, dans l'espérance de nous retrouver un jour.

Adieu Agnès,
Ta soeur Thérèse

Par:
Thérèse Granger Gauthier

(Suite à une erreur la semaine passée, nous reproduisons ce message.)



C'est à la cathédrale de Saint-Boniface qu'Edouard Fontaine a été ordonné prêtre. "De si belles et pieuses fêtes ne sont-elles pas de nature à réjouir les parents chrétiens de tout nouveau prêtre, et à exiter chez les autres, témoins de pareilles cérémonies, une ardente prière en faveur des vocations sacerdotales et religieuses," pouvait-on lire dans La LIBERTÉ.

curé Fontaine d'être congédié sur le champs.

L'état des cordes vocales d'Edouard Fontaine fera toutefois en sorte que Mgr Baudoux ne doive plus entendre l'humour de son prêtre. Edouard Fontaine perd la voix. Et même après traitement, le climat manitobain s'avère trop sec. Il devient missionnaire en Colombie-Britannique, en 1967 à Victoria, puis à Port Ellice. Il participe à la fondation de "la seule église au monde qui abrite trois religions" (catholique, protestante et église unie). Bien sûr, une fois de plus, le bingo a tenu son rôle de générateur de fonds.

Boulanger du Bon Dieu

Comme la chaleur humide est plus propice aux soins des cordes vocales qu'au port du collet romain, Edouard Fontaine convainc Mgr Rémi de Roo de favoriser la cravate. En 1967, la loi ecclésistique canadienne concernant l'habit change. Le rebelle du séminaire a encore eu gain de cause.

Seulement, 320 jours de pluie par an c'est vraiment trop d'eau et trop peu de soleil pour un Manitobain. Alors en 1969 commence la vie américaine. Toujours prêtre de Saint-Boniface, Edouard Fontaine poursuit sa vie religieuse à Church Point, en Louisiane. "J'ai été nommé boulanger du Bon Dieu. J'ai distribué la communion aux malades pendant quatre ans."

En octobre 1974, l'évêque de Lafayette lui propose un défi: faire revivre la foi à Duralde. Les paroissiens avaient déserté au fil des ans une église délabrée. L'ancien pasteur s'était fait construire un presbytère de "millionnaire" et n'avait pas été capable de ramasser les fonds pour réparer l'église. Pour une fois, il s'agissait seulement de réparer l'église.

Un travail qui a pu s'entreprendre grâce, entre autres, à des pique-niques *fairs*. Mais le vrai défi de Duralde, c'était un peu celui de Sainte-Geneviève, de Thibauville: ramener les gens à l'église. "Sur les 266 familles, il n'en reste que 66 indifférentes," précise avec fierté Edouard Fontaine, qui laissera sa marque dans cette localité.

Car il a pu réaliser son rêve de la nuit du 11 juin 82. Un rêve dans lequel il a vu un oratoire dédié au Sacré Coeur. Avec l'autorisation des autorités religieuses, il a lancé une souscription. 1 200$ ont été envoyé du Manitoba. Aujourd'hui, l'oratoire est construit. Sa valeur dépasserait le million de dollars, à cause des anciens vitraux utilisés. Les drapeaux du Canada, des États-Unis, du pape et de la Louisiane flottent sur l'oratoire. Edouard Fontaine assure que le drapeau franco-manitobain aura aussi bientôt sa place.

Son avenir, Edouard Fontaine l'envisage avec sérénité. "L'évêque de Lafayette m'a demandé de rester encore cinq ans à Duralde." Cinq années durant lesquelles il exercera sans aucun doute son ministère en donnant libre cours à sa bonne humeur et à son sens de la répartie, qui n'est pas goûté par tout le monde.

Un jour, il avait répliqué à Mgr Baudoux: "Monseigneur, si le premier mot me condamne et le dernier mot me sauve, alors, oui, je veux avoir le dernier mot." L'abbé Fontaine n'en n'a guère dit plus.

Quel aurait pu être le dernier mot? "Si on ne peut pas rire sur la terre avec n'importe qui, on est mieux de mourir," lance Edouard Fontaine avec un large sourire. Un dernier mot en forme de profession de foi.

Bernard BOCQUEL

25e anniversaire

Porte ouverte aux amis et connaissances de **Géraldine et Adrien Desbiens** qui célèbrent leur 25e anniversaire de mariage le 24 juillet de 14h00 à 17h00, à 117 Harper. Si vous désirez plus d'informations, signalez le 256-1022.

Saint-Lazare

Un char allégorique est fabriqué

Depuis deux semaines déjà, plusieurs jeunes du district se sont rencontrés au terrain de jeu pour y passer une bonne partie de la journée à bricoler et à jouer des jeux.

Tout ceci se passe sous la direction de Constance Chartier, jeune étudiante embauchée par la Commission récréative de Birtle-Ellice.

Maintenant, Constance aidera à la fabrication d'un char allégorique qui fera partie du défilé aux fêtes du centenaire de la municipalité d'Ellice les 28, 29, 30 et 31 juillet.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

Les 27 et 28 juillet - Le Camp Ambulant sera à l'école de Saint-Lazare. Il y aura du bricolage, des jeux, du sport, du théâtre, etc. pour tous les enfants de 9 à 14 ans. Le coût: 1$ par jeune.

Le 13 août - Il y aura une soirée sociale en l'honneur de Monique Huberdeau et Roland Blouin à la salle communautaire de Saint-Lazare.

Un petit rajout

On s'excuse d'avoir omis le nom de Germain Huberdeau qui figurait parmi les finissants du mois dernier. Ce dernier était étudiant au Collège Louis-Riel.

Les minorités et Penner: même combat

Il a tout fallu entendre, jeudi 14 juillet, lors de la dernière réunion d'information à Winnipeg tenue par le procureur général, Roland Penner, pour défendre l'enchâssement des services en français dans la constitution. Absolument tout.

Pourquoi faire du français une langue officielle? Qui peut croire que la Cour Suprême n'aurait pas donné raison à la province pour éviter le chaos légal? Combien cela va-t-il coûter? Vous êtes bien sûr que si on leur donne quelques services, même limités, la fonction publique manitobaine ne va pas devoir être largement "bilinguisée"?

Sur ce dernier point, Roland Penner a indiqué que sur les 382 jobs ouvertes dans la fonction publique depuis le 1er septembre 1982, seulement quatre exigeaient la connaissance de l'anglais et du français.

De la quarantaine de personnes qui ont attendu jusqu'à deux heures avant de prendre la parole au micro, 24 se sont prononcées en faveur de l'entente, 17 l'ont rejetée, pour des motifs aussi variés qu'étroits.

La plupart des interventions ont été largement ponctuées de cris, de sifflets, d'insultes, de tonnerres d'applaudissements.

Les quelque 900 personnes qui se sont massées au International Inn n'étaient pas venues pour écouter les explications du procureur général.

Chacun avait ses convictions arrêtées. Chacun voulait mesurer les forces en présence. Les uns saluaient Roland Penner pour son ardeur à défendre ses convictions. Les autres cherchaient à le faire reculer en exigeant un référendum.

Une personne a même fait preuve d'une franchise particulière: "Don't talk to the French, talk to the people."

Jamais ils n'ont répondu à la question posée par un intervenant favorable à l'amendement: "What are they afraid of?"

Mais les Sidney Green et autres Russel Doern n'ont pas réussi à acculer Roland Penner au mur. Il a clairement souligné que la protection constitutionnelle d'une minorité était indépendante de son nombre. Même si des changements intervenaient, les principes ne seront pas remis en cause.

L'événement de la soirée c'était, sans aucun doute, les prises de positions très favorables à l'amendement de l'article 23 énoncées par des groupes ukrainiens, portugais, hollandais, chinois, amérindiens, métis, irlandais, juifs, allemands. Leur raisonnement était clair et net: si les Franco-Manitobains ne peuvent pas obtenir la garantie constitutionnelle de services en français limités, alors que peuvent espérer les autres minorités de langue "non-officielle"?



Certaines ont attendu des heures avant de pouvoir prendre la parole.

Ce qui fait dire au président de la SFM, Léo Robert: "L'appui des groupes ethniques ne permet plus aux opposants de dire que 95 pour cent des Manitobains sont contre l'entente."

Toutefois, la position de la Société franco-manitobaine concernant les autres minorités n'a pas changé. Il n'est pas question pour l'instant que la communauté francophone participe au Conseil interculturel que le gouvernement provincial vient de créer. "La SFM ne prendra pas de décision unilatéralement. La position a été prise en accord avec les autres organismes franco-manitobains. Il faut attendre comment le Conseil interculturel va évoluer," précise Léo Robert.

Toutefois, il concède que sur la question des rapports entre la communauté franco-manitobaine et les autres minorités du Manitoba, "il va falloir que des réflexions aient lieu".

Qui sait? Peut-être que la réunion d'information n'aura pas seulement permis d'appuyer Roland Penner et le gouvernement provincial. Peut-être que l'attitude des leaders franco-manitobains envers les autres minorités ira dans le sens d'une plus grande ouverture.

Bernard BOCQUEL

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.



Ça dansera bientôt à Folklorama

Les Danseurs de la Rivière Rouge organisent, comme dans le passé, *le* Pavillon canadien-français lors de la semaine multiculturelle Folklorama, *qui* aura lieu du 6 au 14 août.

À l'affiche cette année: 6 à 8 chanteurs franco-manitobains accompagnés d'une orchestre, une troupe adolescente de danse et, évidemment, la troupe de spectacle des Danseurs. Parmi les danses folkloriques que présenteront des Danseurs, on souligne la danse thème sur la chanson "Le roi de l'envers". La chorégraphie de celle-ci est signée Gilles Petit.

Comme d'habitude, on pourra goûter aux différents mets canadiens-français: tourtière, "binnes", soupe aux pois. S'ajoutent à cette nourriture, le fameux cariboux et une liqueur d'érable importée du Québec.

Les Bombers: des pronostics

Accoutumés à voir les Bombers passer à l'attaque avec des joueurs tels Goodlow, House, Poplawski, Miller et Brock, les spectateurs doivent maintenant porter leur attention sur l'autre équipe de Winnipeg.

Il est de plus en plus évident que les Bombers de 1983 constituent une équipe de nature différente: elle est surtout défensive. Winnipeg a perdu Miller et Goodlow sans avoir trouvé des remplaçants de talent égal. Le club a aussi acquis des étoiles défensives dans les personnes de David Shaw et John Pointer. En plus, de nombreuses recrues de l'année passée sont déjà aguerris en 1983.

Cette tendance s'est manifestée dans le match contre Edmonton le 15 juillet. Il est vrai que les conditions pluvieuses ont aidé la défense. Mais celle-ci s'est néanmoins montrée très capable.

Les noms de Wylie Turner, David Shaw et Pete Catan ont souvent été répétés durant le match. Ensemble, avec le restant de la défense, ils ont contenu Warren Moon sans lui laisser des cibles à atteindre.

7 des 8 derniers matchs

Évidemment, les résultats de la première demi-saison dépendront beaucoup de la défense. La performance de l'attaque en est la preuve. Nickie Hall n'a pas duré longtemps. Il a connu quelques moments difficiles mais commençait à réussir. Cependant, sur une course qui a donné un premier jeu aux Bombers dans le premier quart, il a subi des crampes dans les mains et les avant-bras. C'est dommage car on s'attendait à beaucoup.

Brock est rentré dans la partie et a semblé retrouver par moments sa forme d'autrefois. Mais son effort n'était pas constant. Sous Cal Murphy, le système offensif exige un quart-arrière mobile. Comme on a vu, Brock n'est pas un coureur; il s'est fait plaquer à plusieurs reprises en plus d'avoir échappé le ballon une fois et d'avoir envoyé une passe interceptée.

Si Hall peut échapper aux blessures, son talent pour la course et la passe profitera aux Bombers.

On voit aussi des nouveaux receveurs chez les Bombers: James Murphy et Ricky Martin. En dépit des ballons manqués, ces derniers ont un bon potentiel. Chez les demi-arrières, on a Dan Hucklack qui revient alors que Milson Jones a peu d'expérience et Pat Cantner en a aucune.

C'est donc la défense des Bombers qui doit prévaloir pour la première demi-saison afin de permettre à l'attaque d'acquérir l'expérience et la cohésion. Si Winnipeg peut gagner 5 de ses 8 premiers matchs, on verra ensuite l'attaque passer au premier plan et gagner 7 des dernières 8 parties.

Georges VERMETTE

Wylie Turner s'accroche aux talons des autres

Dans le match des Bombers contre les Eskimos, le 15 juillet, on a remarqué que Warren Moon n'a pas complété autant de passes qu'il en a l'habitude. On n'a qu'à jeter le regard sur les demi-défensifs de Winnipeg pour savoir pourquoi. Parmi ces défenseurs, Wylie Turner, de retour pour sa deuxième saison avec les Bombers, s'est distingué.

Pendant toute la partie, Wylie Turner a dû surveiller le receveur des Eskimos Wadell Smith. Ce dernier, selon les paroles de Turner, "est très rapide. Il dépend de sa vitesse et non pas de techniques évasives pour échapper au défenseur. J'ai donc eu à rester sur ses talons toute la soirée."

À 5 pieds 10 pouces et 180 livres, Turner a la taille d'un sprinter. Comme on a vu, il a aussi la vitesse d'un sprinter et a pu frustrer Wadell Smith dans chaque quart.



Kennerd: 4 pour 4 contre les Eskimos. Une nette amélioration sur sa performance de 1982.



Pete Catan: une légère blessure subit dans la chasse de Moon.

Lorsqu'on considère son histoire personnelle, ce fait ne peut guère surprendre. À Angelo State, Turner a été nommé "All-American" en football mais a aussi réussi de même en athlétisme, où il courrait les sprints. Pendant ses quatre ans à Angelo State, il a pu enregistrer un temps de 4.3 secondes dans la course de 40 verges. Les joueurs si rapides ne sont pas nombreux.

Après ses quatre ans à Angelo State, Turner s'est rendu au camp des Eskimos. Une semaine plus tard, il est parti, n'étant pas satisfait avec le club. De là, il a joué avec les Packers de Green Bay dans la LNF. Il y est demeuré deux ans. L'année passée, Paul Robson l'a invité au camp des Bombers et Turner s'est trouvé un "chez-nous".

Un amour reconnaissant

Étant doué, Wylie Turner a toujours voulu jouer au football. Deuxième de trois enfants dans un quartier assez pauvre de Dallas, il a vu sa chance d'échapper à la vie ordinaire à travers le football.

Encore aujourd'hui, Turner est très reconnaissant envers ce sport et c'est une des raisons pourquoi il l'aime tant. En plus, il s'amuse dans un atmosphère perpétuellement jeune où il y a une camaraderie développée.

Mais quoiqu'il s'amuse, Turner admet qu'il est néanmoins sérieux d'une certaine façon. "Chaque match exige une motivation de la part d'un joueur. Moi je la trouve dans la musique. J'essaye de me détendre, de ne pas m'inquiéter et de faire mon mieux."



Wylie Turner: un homme-clef à la défense.

S'il connait un match difficile, il dit qu'il essaye autant que possible d'oublier l'émotion qui accompagne les erreurs et tente, au lieu, de profiter de l'expérience acquise.

Avec un telle attitude, il n'est pas étonnant que Wylie Turner vise la Coupe Grey avec un oeil affamé. Même s'il veut devenir le meilleur demi-défensif au coin dans la ligue, il se consacre plutôt au succès de son équipe.

Georges VERMETTE

Calendrier

22 juillet
LCF: Les Tiger Cats de Hamilton au Stade de Winnipeg.

31 juillet au 6 août
Les Jeux de l'Ouest Canadien

31 juillet
Course à pied de 10 milles à Gimli

7 août
LCF: Les Blue Bombers de Winnipeg à Montréal

13 août
LCF: Les Argonauts de Toronto au Stade de Winnipeg

13 et 14 août
Essais pour l'équipe nationale d'athlétisme au Stade Pan Am (Université du Manitoba).

Les résultats du 11e tournoi de golf du Club

Quatre-vingt-cinq hommes et quinze femmes, tous membres du Club La Vérendrye, se sont engagés sur le terrain du Club de Golf de Saint-Boniface pour leur 11e tournoi annuel.

Un parcours de 18 trous avec un par 72, le terrain de Saint-Boniface s'est néanmoins laisse arracher quelques bons pointages. Raymond Brunel s'est mérite le trophée Molson avec un total de 72 points.

Clément Perrault a gagne le trophee Labatt's pour le meilleur total, avec un handicap. Albert Beaudry a capté le trophée Plamondon pour le meilleur golfeur âgé de 60 ans ou plus

Du côté des femmes, Gabrielle Desaulniers a remporté le trophée du Président, décerné à la meilleure golfeuse, elle a atteint une somme très respectable de 96 coups

Pour ceux qui n'en sont pas très familiers, le golf n'est pas simplement un sport individuel. Il peut aussi etre un sport d'équipe exigeant le support mutuel entre coéquipiers

Le trophée Play-All, donné à la meilleure équipe (la somme des points des quatre coéquipiers) est revenu à Roland Marion, Bob Traeger, Paul Jeanson et Marcel Dion

Pour la meilleure equipe ou on a ignoré les six pires trous de chacun des quatre coéquipiers, on a présenté le trophée du Club La Verendrye. Les récipiendaires ont été Roland Bazinet, Les Bergen, Roy Enberg et Lucien Guénette

Afin de défrayer les coûts d'une telle entreprise, le Club s'est fait commanditer par Play-All Trophies. Alors pour seulement 15$ par personne, les membres du Club ont pu profiter d'une pleine journée de golf, suivie d'un souper et d'une danse

Une fois rendu au souper on a tiré au sort un bateau gagné par Clément Boulet, et on a présenté 130 autres prix de valeur variable

G.V.



Richard Bayer (au milieu), vice-président du Club, présente le trophée du Club La Vérendrye à Roland Bazinet, Léo Bergen, Roy Enberg et Lucien Guénette.



Clay Nellis (2e de la droite), président de Play-All Trophies, récompense avec le trophée Play-All, Rolly Marion, Bob Traeger, Marcel Dion et Paul Jeanson.

Le CUSB organise une clinique de volley-ball

Maintes gens s'amusent sur la plage en jouant au volleyball, un sport qui devient progressivement important. Afin qu'on perfectionne ses techniques, le Collège universitaire de Saint-Boniface avance sa propre solution...

Pour la deuxième année, le CUSB met sur pied une clinique de volleyball pour les étudiants de la 9e à la 12e année. C'est l'idée de Fernand Grégoire, directeur sportif du CUSB, et de Paul Paquin, moniteur au gymnase et joueur de volleyball pour l'équipe de l'Université du Manitoba

Pour 20$, l'étudiant profitera de quatre sessions de deux heures et demie. Du 8 au 11 août, les élèves de la 9e et 10e année recevront l'instruction de 19h00 à 21h30 Du 22 au 25, ce sont ceux de la 11e et 12e année qui tenteront de s'améliorer

Comme prévu, les buts de la clinique sont principalement l'amélioration des techniques de volleyball chez les jeunes, en plus de fournir une bonne publicité pour le programme sportif du CUSB

Depuis le mois de mai, on prépare l'horaire et on distribue aux écoles francophones l'information concernant ce programme. Puisque la clinique se déroulera en août et que la saison de volleyball commence en septembre, les jeunes pourront vite mettre à l'épreuve leurs nouvelles connaissances. En effet, c'est une espèce de camp d'entraînement

Du talent et l'expérience

Et comme dans tout camp d'entraînement, on retrouvera des instructeurs avec du talent et de l'expérience. Il y a Paul Paquin, capitaine de l'équipe de l'Université du Manitoba, diplômé de la faculté d'éducation physique, athlète de l'année du U of M pour 1983 et futur participant aux Jeux de l'Ouest canadien

On retrouve son frère Claude Paquin Celui-ci est un ancien joueur pour l'U of M et fait maintenant partie de l'équipe des Buffalo Chips, une des deux finalistes au championnat senior canadien

D'autre part, Roland Guzman, moniteur sportif au CUSB et athlète dans plusieurs domaines, aidera à l'instruction à la clinique



Roland Guzman et Paul Peloqui: une clinique promettante

Pierre Dumaine fêtera son jubilé d'argent le 21 août

C'est en 1958, le 7 mai pour être précis, que Pierre Dumaine, fils de Raoul Dumaine et de Yvonne Dumont, recevait le sacrement de l'Ordre.

Le jeune Pierre avait depuis longtemps senti un appel. Un goût missionnaire germait chez lui, semé sans doute par l'abbé Léon Rivard, qui oeuvra à Ile-des-Chênes de 1917-1948



Le jeune Père Blanc, Pierre Dumaine.

Après ses cours primaire et élémentaire à l'école Coquart, il s'est dirigé vers le Collège de Saint-Boniface pour continuer ses études. En août 1953, après avoir obtenu son B.A., il a fait son entrée chez les Pères Blancs d'Afrique. Après un an de noviciat à Saint-Martin, Québec, trois années d'études théologiques en Hollande et une autre en Ecosse. C'est dans ce dernier pays qu'il a ete elevé au Sacerdoce

Il a commencé son oeuvre missionnaire en Ouganda en octobre 1958. En 1965 il est revenu au Canada ou il fut pendant trois ans propagandiste des missions africaines

Il est retourné en 1968 en Ouganda pour un stage d'environ cinq ans et demi, puis il est revenu chez lui pour un conge de cinq mois. En 1978, son père, malade depuis quelque temps, a eu la consolation de recevoir l'Onction des Malades des mains de son fils pretre

Pour le pere Dumaine, les changements engendres par le Concile Vatican II etaient necessaires, s imposaient meme s ils ont été un peu brusques. Avant Vatican II, les chrétiens ne comprenaient pas la religion en adultes; ils attendaient le prêtre pour faire les décisions. Maintenant, ils prennent leurs responsabilités. L'Eglise aujourd'hui est plus vivante; la pratique religieuse est plus personnelle

Depuis 1977, le père Pierre travaille dans la paroisse de Nnyenga, qui est située dans le diocèse de Kampala. Cette paroisse comprend 25 000 catholiques, avec 27 succursales

Le pere Pierre a remarqué que les jeunes habitant les centres ruraux semblent pratiquer leur religion plus que les jeunes de la ville ou l'influence communiste et athee est plus forte

Contrairement à la mentalite africaine d'antan, l'éducation des filles a été encouragée par l'autorité religieuse missionnaire, surtout de Mgr Joseph Cabana. Les jeunes filles se lancent surtout dans les professions enseignantes et de garde-malades

Le père Dumaine et son confrère, un Père Blanc noir de 80 ans, le père Charles Lutwama, étant naturellement incapables de répondre à tous les besoins de leurs 25 000 fidèles ainsi que des non-catholiques qui se convertissent, sont aidés des catéchistes et "leaders" chrétiens dans chacune de leurs 27 succursales

Régulièrement, le père Pierre et son confrère se rendent à chaque chapelle pour administrer les sacrements et ce n'est pas extraordinaire de baptiser 40 enfants à ces occasions; ainsi que de benir le mariage de l'un ou l'autre couple

Le jour du Seigneur n'est pas observé comme chez nous - les "leaders" prennent l'initiative et conduisent une célébration de la parole avec lectures, homélies et la communion où le Saint Sacrement peut etre conserve

Le père Pierre a eu très peu de difficultés à apprendre le Luganda, langue africaine parlée par 4 000 000 de Baganda

L'objectif des missionnaires est de former un clergé africain qui peut prendre la tête du peuple chretien. Ainsi, des 14 évêques en Ouganda, treize sont africains. Toutefois, les africains ont la chance de faire partie de communautes religieuses s'ils le veulent; plusieurs en profitent

Le père Pierre est heureux de pouvoir continuer à oeuvrer en Afrique ou il retournera en septembre prochain

Le gouvernement de l'Ouganda lui accordait un certificat de résidence pour 10 ans en 1982

Ce qui lui donne la plus grande satisfaction est d'assurer la pratique religieuse en mission et d etendre le champs d action de l Eglise pour apporter la Bonne Nouvelle à d'autres frères



Avant son départ pour le Canada, le père Dumaine avait été fêté.

Le père Pierre profite de l'occasion pour remercier beaucoup tous ceux qui ont rendu son travail apostolique plus efficace par leur aide spirituelle et matérielle

Il invite donc tous ceux qui sont intéressés à s'unir à lui le 21 août prochain à 19h30 pour remercier le Seigneur dans une célébration eucharistique à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal, qui sera en même temps un renvoi missionnaire présidé par Mgr Antoine Hacault

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Sainte-Agathe

Résultats du tournoi de balle annuel

Le tournoi de balle annuel s'est déroulé les 16 et 17 juillet au parc de Sainte-Agathe. La belle température a permis aux joueurs et spectateurs de jouir du "beer garden", ainsi que du pique-nique

[illegible] Côté A: Les Saint-Vital [illegible] le premier prix. 2e prix: les Saint-Vital Sabers equipe No 1; et le 3e prix [illegible] l equipe de R[illegible] Côté B: 1er prix [illegible] Saint-Vital Sabers equipe No 2. 2e prix l equipe de Gilbert Baudry. 3e prix l equipe d'Aime Berard

[illegible] football [illegible] Côté A: 1er prix les Steinbach Pacer[illegible] 2e prix [illegible] Sultans. Côté B: 1er prix [illegible] 2e prix [illegible]

Thérèse DUMESNIL

Calendrier

[illegible] 21, 22, 23 et 24 juillet [illegible] de Sainte-Agathe [illegible] les vendredi, samedi et dimanche à partir de 13h30. "Black jack", roulette, roues de fortune et autres jeux de chance.

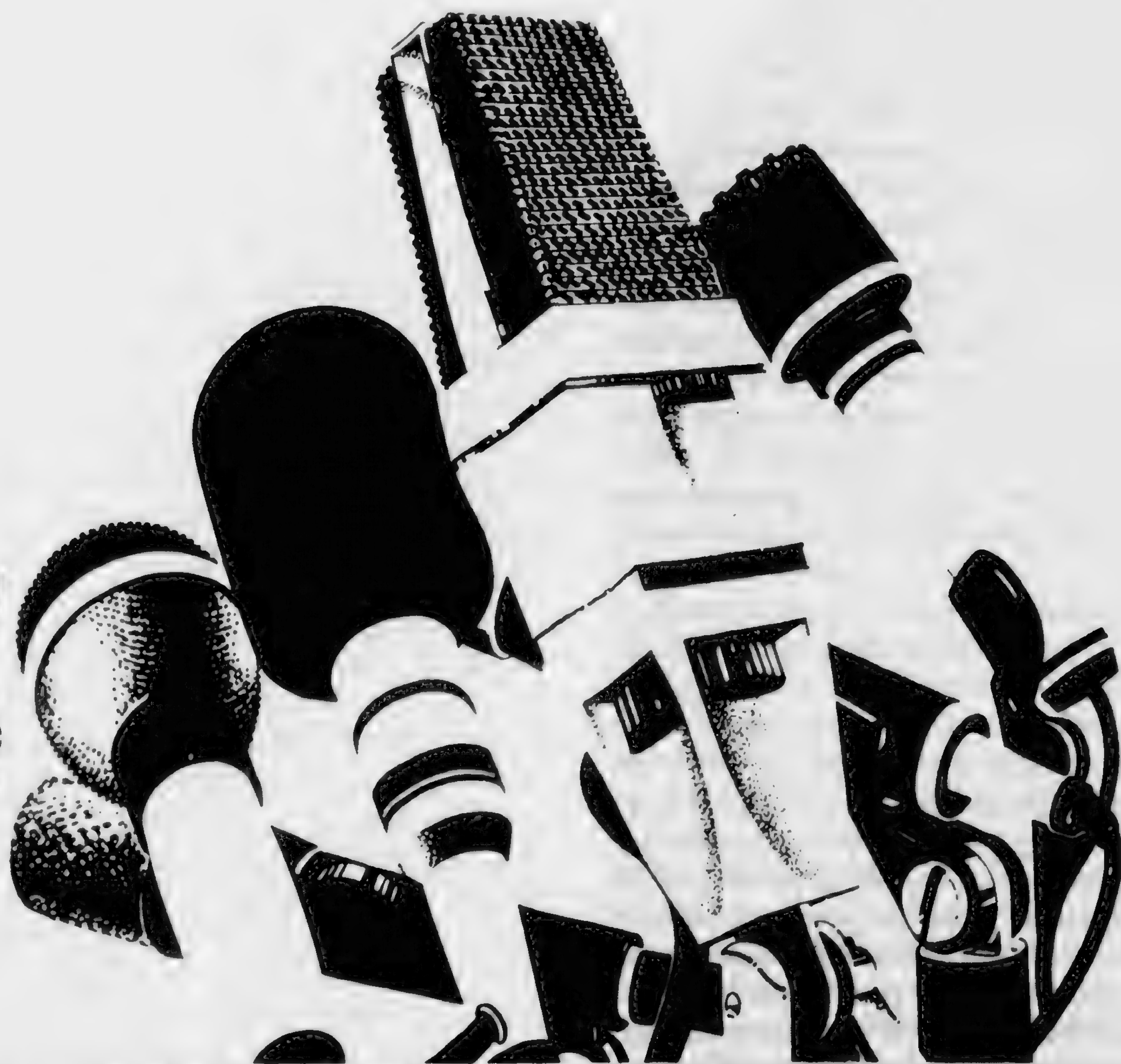
CHACUN SON TOUR

est une émission de radio diffusée d'un ocean à l'autre...

Et du 1er au 5 août, de 15h00 à 17h00,

C'EST NOTRE TOUR de parler du Manitoba français

Pour la première fois dans l'histoire de CKSB, une émission nationale proviendra en direct de St-Boniface, deux heures par jour, pendant toute une semaine. Ces dix heures d'émissions permettront à tous les canadiens de découvrir le Manitoba français sous ses multiples facettes. Personnalités, chefs de file et artisans de la francophonie viendront tour à tour parler d'eux, de leurs rôle et activités, brossant un vaste portrait de notre culture et mode de vie. Et c'est ce portrait que les animateurs-interviewers Stéphane Cherpit et Frederic Nicoloff présenteront au Canada entier.





animation et entrevues: Stéphane Cherpit et Frederic Nicoloff
recherche: Richard Coveney
réalisation: Raymond Provost

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, B.A., LLB
Rémi C. Smith, LLB
Shane H.I. Lasker
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba

Heures de travail

lundi au vendredi	8h30-17h30
mardi et jeudi	19h-21h
samedi	10h-14h

Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264 Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

VENTE PRIVÉE: S[illegible] et égout. Me[illegible] Tél. [illegible]
-043-

À LA RECHERCHE [illegible] Saint Norbert, loyer $185/mois, [illegible] Appelez au 269-7607
-067-

À LOUER: grande appartement de 3 pièces, 1 chambre dans bloc tranquille de 8 suites à Saint Boniface, rue Larivière - $238.00 par mois, stationnement $15.00 et doit payé électricité. Référence SVP: pas d'animaux domestiques, pas de lit d'eau Tél: 233-0999. Vendredi après 18h00
-068-

À LOUER: rue Dumoulin, suite de 2 pièces [illegible] 175$. Tél. 233-2171 après 16h30
-064-

PROFESSEUR [illegible] en immersion française. [illegible] de sept. 83 à juin 84, [illegible] YMCA, 301, rue Vaughan, Winnipeg, Manitoba R3B 2N[illegible]
-065-

À LOUER: rue A[illegible] chambre à coucher. Tél. 233-2[illegible]
-066-

À LOUER: suite de deux chambres à coucher entree privee. Libre le 1er août. Rue Ritchot. Tél 247-7449
-070-

À VENDRE: Plage Albert 17 900$
2 chambres à coucher, salon, salle à manger, 600 pd carrés. 2 chambres à coucher et grande salle, nouvelles armoires de cuisine, évier en acier inoxydable, isolé, avec fournaise et thermostat propane. Près du lac, sur terrain de 91' x 167' boisé. Appelez Gary au 942-0141 ou 4192. Tesser Realty, 475-9988
-061-

À VENDRE: roulotte 1980 - EEE, couche 4, équipement complet, 200 Horace, suite 307. Tel 233-1070
-079-

NOUVELLE SOCIÉTÉ au Manitoba recherche personnes bilingues de préférence avec automobile. Salaire selon compétences. Communiquer avec Pierre Wrobel, 433-7580
-080-

À LOUER: chambre-appartement pour personnes d'âge d'or; comprend cuisine, chambre de bain et chambre à coucher. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 882-2296
-081-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison 1½ étage, 4 cac, 2-bains, salle récréation, air cond., gar., grand lot; appelez Nap à Parkview Realty au 233-0182 résidence: 257-1078
-082-

À LOUER: apt 1 chambre à coucher pour célibataire; 195$/mois, chauffage, électr[illegible] Tél: 237-5963
-083-

APPARTEMENT à louer, 1er août, cinq pièces, 2 [illegible] pour personnes responsables [illegible]
-063-

À VENDRE: maison, 485, rue Langevin. $36,000 Tél.: 237-3560. Pas d'agent SVP
-072-

À VENDRE: 2 pinsons et cage en rotin, cinq étages; $60.00; petit aspirateur "Dust Buster" $15.00. Le tout d'une valeur de $120.00 pour $75.00 Tél.: 257-8485, du mardi au jeudi après 17h00
-073-

À VENDRE: table, 4 chaises de cuisine, $65.00 Tél: 237-9294
-074-

À VENDRE: réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, tondeuse, sofa. Le tout en très bon état Tél.: 237-0348
-075-

CHERCHE suite de trois chambres à coucher à Saint Boniface, [illegible] septembre Tél. 257-8625 ou 889-913[illegible]
-076-

5 CHALETS à vendre à Plage Albert, prix intéressant. Appelez Maurice au 257-5691 ou Honor Real Estate au 668-8[illegible]
-058-

À VENDRE: divan, 2 fauteuils neufs; cause déménagement. Tél.: 233-3974
-077-

CHERCHE: suite à louer, 3 pièces; à Saint Boniface/Saint Vital; pour homme seul et tranquille pour le 1er août. Tél. 233-1873
-078-

RECHERCHE: un frigidaire en bon état. Appelez e 233-2968
-071-

JE CHERCHE une personne pour venir garder mon garçon de 4 mois chez moi durant l'année scolaire 83. Tél.: 233-9279 (Norwood)
-084-

À VENDRE: jolie maison attrayante en bonne condition, 3 chambres à coucher, garage, rue Dunraven à Saint-Vital. Prix: 46 500$ (bas prix, cause départ). L'Immobilière de Saint Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899 ou Edwige Navet au 433-7559
-085-

TOUS CEUX ayant des appartements disponibles à louer à Saint Boniface ou à Winnipeg, ceci pour des étudiants universitaires, veuillez contacter Irène Soulodre au 233-0210 ou Joanne Savoie au 247-5094 au Collège universitaire
-057-

Entrepreneurs de Construction

LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Le Train Bar
Excellente cuisine continentale
Diner dans une atmosphère détendue

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW ➤ APPLIANCE SERVICE ➤
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

La tournée du Camp Ambulant

Le Camp Ambulant du Conseil jeunesse provincial, qui offre aux jeunes de 5 à 14 ans la possibilité de faire du bricolage, du théâtre, du sport, poursuit sa tournée des villages franco-manitobains. L'équipe d'animation du Camp Ambulant est formée de quatre personnes.

Elle sera à Sainte-Rose-du-Lac les 25 et 26 juillet; à Saint-Lazare les 27 et 28; à Saint Georges les 4 et 5 août; à Saint-Adolphe les 8 et 9; à Saint-Eustache les 10 et 11; à Saint-Claude le 15; à Somerset du 16 au 18; et à Notre-Dame-de-Lourdes les 19 et 20 août.

Pèlerinage à Saint-Malo pour la LFC

Dans le cadre de l'année jubilaire de la Rédemption, le conseil diocésain de la Ligue féminine catholique du Manitoba organise présentement un pèlerinage prévu pour le mardi soir, 9 août, à la grotte de la Vierge de Lourdes à Saint-Malo.

La cérémonie religieuse s'engagera à 19h00 prières et confessions - suivie, à 19h30, d'une messe concélébrée par l'abbé Lucien Roy, aumônier diocésain, l'abbé Robert Nadeau, curé de la paroisse de Saint-Malo et des autres aumôniers de section présents.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Germaine Roy au 269-2978, responsable du comité spirituel (conseil diocésain).

Au cas d'intempérie, les cérémonies se dérouleront dans l'église paroissiale de Saint-Malo.

Hélène BLAIS

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .....

No d'abonné .....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4**.

REPÈRES

Des fonds pour la culture

Le Centre culturel franco-manitobain recevra 231 600$ du ministère des affaires culturelles du Manitoba pour 1983-84. Cette contribution au budget de fonctionnement du Centre culturel fait partie d'une somme de 5.3 milliards de $ allouée à divers centres culturels au Manitoba.

Par ailleurs, le Conseil des arts du Manitoba vient de verser 42 000$ au Cercle Molière pour sa prochaine saison. Les maisons d'édition franco-manitobaines ont aussi reçu de l'aide financière du Conseil: Les Editions du Blé (7 725$) et Les Editions des Plaines (6 950$).



Le président du CM, André Martin

De moins en moins de fumeurs

Moins de Canadiens fument aujourd'hui par rapport aux années passées. Lors de la cinquième Conférence internationale sur l'usage du tabac, tenue à Winnipeg la semaine dernière, on a annoncé que 35 pour cent des Canadiens sont fumeurs contre 45 pour cent en 1966. Aussi, on soutient que plus d'un million de personnes meurent prématurément à cause de l'usage de la cigarette.

Milieu stérile

Un sondage effectué par la Fédération canadienne des enseignants auprès de 803 enseignants démontre que les instituteurs francophones hors Québec se sentent isolés. Ils ont de la difficulté à obtenir le matériel didactique suffisant et trouvent leur environnement culturel stérile.

Droits violés en C-B

L'association canadienne des agences des droits de la personne a émis un décret déplorant le geste du gouvernement de la Colombie-Britannique qui a aboli ses services des droits de la personne. La Colombie Britannique est maintenant la seule province canadienne sans agence gouvernementale pour protéger les droits de la personne.

Rectificatif

Dans l'article paru la semaine dernière sur les permutations diocésaines, nous parlions de *Ronald* Lanoie au lieu, bien sûr, de **Roland** Lanoie.

Saint-Boniface sur le chemin de la récupération des déchets

"Fini le gaspillage, RECYCLONS!" C'est le mot d'ordre défendu par trois jeunes qui dirigent à Saint-Boniface un projet d'Été Canada intitulé: *"La récupération à la source: un choix de développement communautaire"*. Ils vont passer à l'action le 23 juillet.

Depuis deux mois, et jusqu'à la mi-août, Julie Beaudette, Carole Maheu et Benoit Grisé cherchent à savoir si dans les quartiers de Saint-Boniface et de Saint-Vital on pourrait mettre sur pied une coopérative de récupération

Pour sensibiliser les gens à la nécessité de recycler les déchets, ils proposent le raisonnement suivant: "En récupérant tout ce qui peut resservir, on évite qu'une masse de déchets énorme s'accumule, des déchets qui entraînent de la pollution. En retournant des déchets dans le cycle de production, on utilise moins de matières premières qui deviennent de plus en plus rares. On sauve aussi de l'énergie, de l'argent."

Les exemples ne manquent pas. Le verre récupéré fond à 1 200 degrés Celcius, alors que la silice, nécessaire pour la fabrication du verre, ne fond qu'à 2 800 degrés. Le papier récupéré permet d'épargner les forêts. Il faut 17 arbres pour produire une tonne de papier

Les statistiques ne manquent pas non plus. Chaque individu génère quatre livres de déchets par jour. Une famille de quatre personnes trois tonnes par an. Le taux d'accroissement des déchets frise les 4 pour cent annuellement. À ce rythme, en l'an 2 000 nos ressources naturelles seront presque épuisées et l'environnement sera tellement pollué que l'équilibre écologique sera menacé

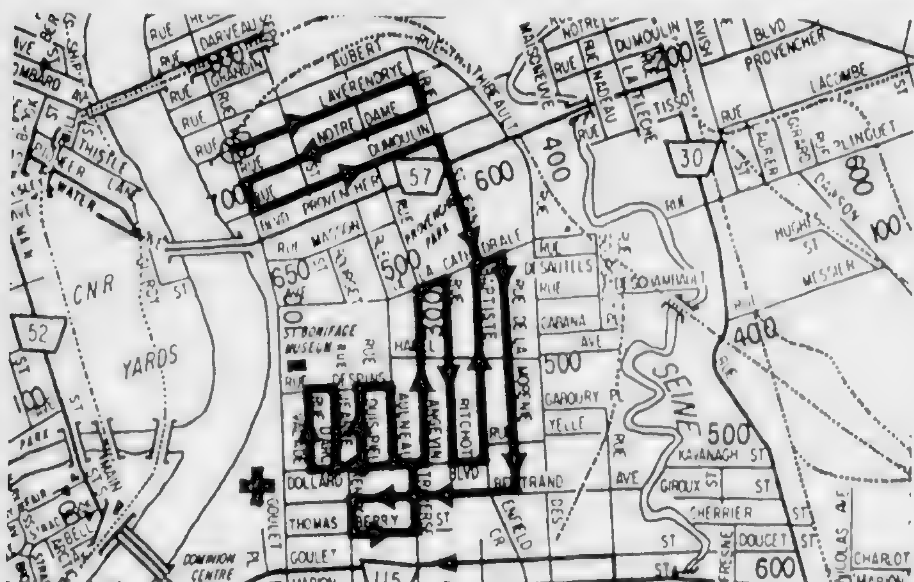
Maintenant, que faire lorsqu'on est convaincu de l'urgence de récupérer le papier, le verre, les métaux, les vêtements, le plastique pour recycler ces matériaux?

Pression sur les élus

Si on habite certaines rues à Saint-Boniface, il faut participer à la journée officielle de récupération des matières recyclables, répondent les responsables du projet **"La récupération à la source"**.



Les responsables du projet de récupération: Benoit Grisé, Julie Beaudette et Carole Maheu.



L'itinéraire de la journée de récupération

Comment? En donnant le 23 juillet les vieux journaux (ficellés) et les contenants de verre non consignés (sans couvercle de plastique ou de métal).

Les responsables ramasseront ces déchets avec un camion. "Cette expérience nous permettra d'explorer les possibilité d'une implantation d'une coopérative de récupération qui fonctionnerait de façon permanente," précisent-t-ils. (Voir le plan pour les détails du parcours.)

Par ailleurs, Julie Beaudette, Carole Maheu et Benoit Grisé préparent un diaporama qui pourra être circule dans les écoles. Ils souhaitent qu'un club se crée dans les ecoles pour que le travail theorique qu'ils ont entrepris soit continue. Un tel club pourrait aussi exercer des pressions sur les elus municipaux

Des pressions d'autant plus justifiees que 42 pour cent de l'ensemble des déchets solides municipaux sont composés d'une forme ou d'une autre de contenants et d'emballages. "Il importe à tous les citoyens de réduire cette masse énorme de déchets," affirment-ils. Le 23 au soir, les trois responsables du projet sauront si leur appel a été entendu. Si la société de gaspillage va lentement céder la place à une société de récupération

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ racontée...

L'unique hebdo de langue française au Manitoba fête cette année son 70e anniversaire: déjà une section spéciale du journal a été consacrée à l'événement et une Boustifaille réunissant 300 personnes à été organisée avec succès.

C'est maintenant au tour des lecteurs de participer à la fête!

La rédaction du journal considère que l'histoire de La LIBERTÉ, c'est un peu l'histoire de tout le monde, de toutes les Franco-Manitobaines et de tous les Franco-Manitobains.

C'est pourquoi les pages de l'hebdo seront ouvertes pour que vous, les lecteurs, puissiez raconter comment l'histoire de La LIBERTÉ et votre histoire personnelle se sont rencontrées.

Par la présente, vous êtes invités à faire parvenir à la rédaction du journal de courts récits (maximum de deux feuillets dactylographiés à double interligne, si possible) de vos expériences avec le journal, des anecdotes, des histoires drôles, des souvenirs et des photos.

Les participations seront publiées au fur et à mesure qu'elles parviendront au journal. Merci.

LA LIBERTÉ racontée...

Saint-Jean

Si l'occasion se représentait...

Une diplômée de l'Institut collégial de Saint-Jean-Baptiste, Yvonne Vermette, faisait partie du groupe des 7 jeunes Manitobains qui participaient à la 4e séance du Forum pour jeunes Canadiens à Ottawa du 25 juin au 2 juillet.

Chaque été depuis 1980, 400 jeunes répartis en groupes d'une centaine par semaine ont l'occasion d'étudier le fonctionnement du gouvernement sous ce programme commandité en grande partie par le Secrétariat d'État



Yvonne Vermette

Yvonne se dit enchantee d'avoir pu approfondir ses connaissances sur les procedures parlementaires et sur les operations gouvernementales complexes qui mènent aux décisions affectant les Canadiens. Elle a assisté à de nombreuses réunions avec des ministres, députés, juges, pages et journalistes. Elle a aussi participé à une espèce de parlement où les jeunes mettent en pratique ce qu'ils ont appris durant la semaine. Enfin les jeunes representaient chacun leur province a une conférence fédérale - provinciale

Comme Franco-Manitobaine, Yvonne a eu le privilege de rencontrer le premier ministre Trudeau, et plus tard à une soirée en groupe chez M. Schreyer, le gouverneur général. Enfin, Yvonne se dit beaucoup mieux renseignée sur ce qui se passe a Ottawa et y retournerait bien vite si l'occasion se representait

Florent BEAUDETTE

LA LIBERTÉ

L'unique hebdo de langue française au Manitoba

lance un

CONCOURS DE DEVISE

Une devise est une formule écrite exprimant une pensée, un sentiment, un mot d'ordre ou une règle de vie, et accompagne les armoiries, le logo ou le symbole d'une entreprise. Des exemples:

"Dieu et mon droit" (La LIBERTÉ 1913)
"Nous sommes, nous serons" (Le TEMPS, Ottawa)
"Fais ce que dois" (Le DEVOIR, Montréal)
"Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur" (Le FIGARO, Paris)

Le jury: Le jury est constitué de cinq personnes choisies dans la communauté franco-manitobaine selon leurs expertises dans les domaines journalistique, historique et littéraire. Les membres du jury représentent la ville et les régions. Ils seront présentés au public à la conclusion du concours.

Les critères: Les juges ont retenus deux critères: la devise doit être: originale et brève. La nouvelle devise sera incorporée au logo du journal

Les échéances: Les soumissions pour le Concours de devise doivent être envoyées avant le **31 juillet 1983** à:

Concours de devise
La LIBERTÉ
Case postale 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Le choix de la devise sera effectué au cours du mois d'août et le dévoilement de la devise aura lieu le 14 octobre prochain lors du lancement du 8e Coup de pouce.

NOTE: Toutes les soumissions appartiennent au journal La LIBERTÉ.

Le jury se réserve le droit d'adapter ou de modifier les soumissions ou encore de faire une synthèse de plusieurs soumissions. La décision du jury sera finale.

Les prix: Un bon d'achat de 200$ à la Librairie Landry de Saint-Boniface; et un ensemble radio et cassette stéreo portatif de marque MONA (valeur de 300$) de la coop d'alimentation Boni-Coop de Saint-Boniface.

DEVISONS!

NOM: ....

ADRESSE: ....

TÉLÉPHONE: .... CODE POSTAL ....

"Soumission"

EXPLICATION, (si nécessaire)

On a célébré au nom de François-Hippolyte St-Hilaire

On y trouvait des Courcelles, des Fontaine, des Massicotte, des Hébert, des Dupuis, des Gagnon, des Lambert, etc., etc., et bien sûr, des St-Hilaire!

On était venu de toutes les provinces du Canada ainsi que de trois ou quatre des Etats du Sud

On avait un, on avait vingt jusqu'à quatre-vingts ans

On demeurait dans des roulottes et dans des tentes

On s'est rencontré, on s'est connu, on s'est aimé!

On a chanté, on a prié, on a dansé, on s'est amusé!

Jusqu'au ciel qui était de la partie en nous accordant une température idéale durant ces trois jours de célébrations du [illegible] St-[illegible] au Manitoba

Le Parc [illegible] de Saint-Pierre-Jolys [illegible] 8 juillet et la fête commença: jeux d'enfants et d'adultes, repas en commun (grand BBQ samedi, dejeuner aux crêpes dimanche matin, grand banquet dans l'arene le dimanche soir)

Le dimanche, au-delà de trois cents membres de la famille assistaient à une messe d'action de grâces en la nouvelle église de Saint-Pierre-Jolys. On profita de cette occasion unique pour introduire dans la "famille de Dieu" la petite Francine, dernière-née de Raynald et Estelle (Lambert) St-Hilaire. Raynald et sa famille sont de nouveaux paroissiens, ayant déménagé récemment près de Saint-Pierre-Jolys. Une "chorale" impressionnante de parents sous la direction de Gaston Brémault, de Sainte-Agathe, exécuta de magnifiques cantiques durant cette messe

Au banquet, Albert St-Hilaire, de Saint-Jean-Baptiste, maître de cérémonie, présenta la table d'honneur, où étaient assis six enfants de l'ancêtre, François: Eléonore Fontaine (son époux Alfred est décédé en 1969), Léontine Turenne (son époux Téophile est décédé en 1978), Adélard (son épouse était indisposée), Rose-Anna Courcelles (son époux Joseph-Aimé est décédé en 1977), Edouard et Wilfrid (Ti-Pit) son épouse, Marie-Paule Bourassa est décédé en 1980; pour compléter la table d'honneur y figuraient Irene et son époux Joseph-Edouard, Laurette, épouse d'Albert, Arthémise, veuve de Pierre, décédé en 47 Marie-Ange, épouse d'Edouard, qui était indisposée, Jeanne Massicotte et pour bénir cette table, le père Edmond Turenne, o.m.i., fils de Léontine, qui avait concélébre la messe

Après le toast de Jeanne Massicotte, Joseph-Edmond, auteur de la généalogie des St-Hilaire, nous fit le récit de quelques étapes les plus interessantes qu'il a vécu en faisant ses recherches depuis deux ans, comme ses visites en France, au Québec, à Victoria, dans l'Etat de Washington

La partie officielle du programme se termina avec deux chansons composées pour l'occasion. La première de Madeleine Dupuis, exécutée par Jeannine Lambert, l'autre, composée et exécutée par Raynald St-Hilaire. Fernand St-Hilaire accompagnait à la guitare. La soirée se termina en "soirée du bon vieux temps"

Jacqueline ROY



Une partie de la table d'honneur



Rosario et Mathilda Rochon

50e de mariage

Rosario et Mathilda Rochon de Saint-Pierre-Jolys ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 9 juillet 1983. C'est le 15 février 1933 qu'ils s'étaient voués fidélité pour la vie.

Pour commémorer l'événement, une messe fut célébrée à la résidence de leur fils Norman de Saint-Pierre-Jolys. Le père Gilles Beaudry, c.s.v., neveu des jubilés, a présidé la cérémonie. Germaine Marion, soliste, fut accompagnée à l'orgue par Eveline Préfontaine

Ensuite, tous les enfants et petits-enfants des jubilaires se sont retrouvés. On a pu reconnaître l'aîné Claude, son épouse Louise et leurs enfants de Saskatoon, Norman, son épouse Shirley et leurs enfants de Saint-Pierre-Jolys; Maurice de Houston au Texas; Marcel et son épouse Joan, de Denver au Colorado; Roger et son épouse Lois de Kingsford au Michigan, Gérald, son épouse Dorothy et leurs enfants de Winnipeg; Anita, son époux Maurice Cormier et leurs enfants de la ville de Québec; et la cadette Simone, son époux Gilles Neveux et leurs enfants de Winnipeg

Saint-Léon

La Société historique est née

Sans douleur, la Société historique et généalogique de Saint-Léon est née le 7 juillet dernier.

En effet, une réunion de tous les paroissiens fut convoquée au Club Simon-Nivon par l'ancien comité du Centenaire (qui n'avait plus raison d'exister, car voilà quatre ans que fut célébré le centenaire), comite qui etait devenu le comité provisoire de la Société historique

A cette réunion générale, les intéressés 22 personnes, ont approuvé l'idée et ont adopté une constitution. Ensuite il y eut l election d'un comité permanent: Henri Bouvier, Alfred Fortier, Odile Martel et Olier Labossière pour deux ans; et, Célestin Grenier, Flore Labossière et Rémi Labossière pour un an. Cinq de ces personnes participaient à l'ancien comité

Les projets immédiats de la Société historique et généalogique de Saint-Léon Inc sont de se renseigner auprès de sociétés historiques existentes, de faire une évaluation du matériel déjà en main ou qui pourrait l'être, et ensuite de trouver un local pour les exposer

Il y a du pain sur la planche pour la nouvelle societé

Marie-Claire LABOSSIÈRE

On a rappelé les Croix du Chemin

Au sud du village de Saint-Léon, dans un petit parc fleuri, se dresse une croix majestueuse érigée par les Chevaliers de Colomb à la mémoire des vaillants pionniers de Saint-Léon, à l'occasion du centenaire de la paroisse.

Plusieurs familles de chez nous se sont rassemblées autour de cette croix pour célébrer le sacrifice eucharistique et assister à la bénédiction de cette même croix, construite en bois de chênes, érigée sur un bloc de ciment, qui servi de table pour la célébration d'action de grâces à la mémoire de nos pionniers

Le célebrant, l'abbé Laurencelle, nous rappela les "Croix du Chemin" que les anciens érigeaient avec fierté dans chacun des villages canadiens-français, qu'ils vénéraient surtout à la fête Dieu et qu semblaient attirer sur eux les bénédictions du Ciel

Après cette émouvante cérémonie, le groupe se rendait quelques pas plus loin pour assister à une deuxième bénédiction. Cette fois, c'était la salle du "Club Simon-Nivon" construite tout dernièrement, pour servir de salle de loisirs aux gens de l'âge d'or

Irène TOUPIN

Un thème pour la visite papale

C'est sous le thème de "Célébrons notre foi" que le pape Jean-Paul II visitera le Canada du 9 au 19 septembre 1984.

Le Comité exécutif de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a en effet retenu ce thème parmi plusieurs autres qui lui avaient été suggérés par le Bureau national de la planification pastorale, mis sur pied à l'occasion de la visite du Pape au Canada. Ce thème, on s'en souviendra, a été utilisé lors de la collecte nationale faite le 12 juin dernier dans tous les diocèses canadiens en vue d'aider au financement de cette visite.

Première liste

Lors de la dernière réunion, le Bureau de la planification pastorale s'est aussi penché sur les différents thèmes que le pape pourrait aborder lors de son périple de dix jours en terre canadienne. Une première liste, quoique sommaire et incomplète, fait mention des thèmes suivants: comment parler de Dieu à la société moderne, le travail et le chômage, les chrétiens face à la haute technologie, la famille et la paroisse, les communautés de foi, la jeunesse et les personnes âgées, le rôle missionnaire de l'Église canadienne, les relations Canada tiers-monde, la paix et le désarmement, les droits des autochtones, etc.

Au cours de l'été, les membres de ce Bureau réfléchiront à ces divers thèmes et verront de quelles façons ces derniers pourraient éventuellement être abordés par le Saint-Père.

L'itinéraire précis et définitif de la visite du Pape au Canada fait encore l'objet d'étude et de consultations. Il sera rendu public en temps et lieu.

INTERROGATION

Sous le soleil de la miséricorde

Depuis deux semaines, nous réfléchissons ensemble sur le grand débat qui soulève tant de passions: le respect de la vie.

Nous avons vu que choisir Jésus, c'est choisir tout ce que Jésus nous a transmis. Nous avons vu également que les personnes qui choisissent Jésus dans la grande famille catholique acceptent d'être guidé par les évêques qui ont reçu l'Esprit de Jésus Vivant pour nous aider à marcher sur les routes du monde. Nous avons vu que la question fondamentale qui est soulevée par ce débat c'est la question de vie ou de mort, la question du respect intégral de la vie.

Oui, la vie est un don de Dieu. La vie est sacrée. Et nous devons tout faire pour respecter et promouvoir la vie. Toute vie.

Parce que nous sommes des personnes faiblesses, sujet aux erreurs et aux ruptures, la grande famille des catholiques s'est donnée des lois qui viennent protéger les valeurs fondamentales de sa foi.

Ces lois viennent expliciter les fondements essentiels de notre foi. Ces lois sont l'expression minimale de ce qui est nécessaire pour suivre Jésus et pour demeurer fidèle à tout ce qu'Il nous enseigne.

La loi est donc au service d'une vérité à promouvoir, au service de la croissance de toutes les personnes dans la grande famille.

Dans le sujet qui nous préoccupe, la loi dit très clairement que toute personne qui participe formellement à un avortement se sépare de la famille des catholiques. Elle se met elle-même en dehors de la famille, elle se met elle-même en dehors de la communion de cette famille. Ce n'est pas le Peuple de Dieu qui met cette personne à la porte, c'est elle qui prend la porte!!

Toute personne donc qui participe physiquement ou encore moralement (en encourageant une autre personne à avoir un avortement, par exemple) se met d'elle-même en dehors de la famille des amis de Jésus.

Voilà ce qu'a affirmé Mgr Exner, archevêque de Winnipeg. Il n'a excommunié personne, il n'a fait que réaffirmer cette vérité fondamentale de notre foi. Vouloir en faire un "grand méchant qui met du monde à la porte de l'Église", c'est de rien comprendre à ce qui se passe.

Une personne qui est en dehors de la famille des amis de Jésus, par un choix personnel qu'elle fait, ne peut pas, en toute honnêteté, vouloir participer aux fêtes de cette communauté, aux événements de foi de cette famille, comme le sacrement du mariage.

Ceci dit, rappelons que le Peuple de Dieu vit aussi sous le soleil de la miséricorde du Père. Toute personne qui s'est éloignée de la famille peut, si elle le veut, revenir à la communion de cette famille et célébrer avec elle la réconciliation et les retrouvailles. L'Église tient toujours les portes ouvertes pour accueillir ceux qui ont quitté et qui reviennent. Même plus, tous les amis de Jésus partent à la recherche de la brebis perdue pour la ramener au bercail ou se célèbre la fête du pardon et des retrouvailles.

Voilà en quelque sorte le dernier mot... Si nous, les amis du Seigneur Jésus vivant dans la grande famille des catholiques, cherchons par tous les moyens à promouvoir la vie et le respect de la vie, nous cherchons également à ramener auprès de la famille, dans un geste d'amour, ceux qui s'en sont éloignés!

Quelle incroyable merveille que seul un Dieu follement amoureux de nous peut inventer!

Claude BLANCHETTE, ptre

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU [illegible] MARIE [illegible]
décédé(e)
TOUTES [illegible] août 1983
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce [illegible]
MARCOUX BETOURNAY LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CHARLES AUGUSTE MOUSSEAU, [illegible] au Manitoba [illegible]
TOUTES réclamations [illegible] née doivent être deposées à l'étude des [illegible] 165 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B1 [illegible] avant le 1er septembre 1983
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de juillet 1983
TEFFAINE MONNIN HOGUE TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

Travaux publics Canada — Public Works Canada

À VENDRE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Chef, Police de contrat et d'administration, Département des Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 109e Rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403)420-3213, seront acceptées jusqu'au 10 août 1983 à 14h00 (MDST)

PROJET No 9070-S87/1-7

(C.F.B.) Shilo, Manitoba
Bâtisse No R1-104
"Ammo Compound Gate House, et
Bâtisse No R1-105
"Ammo Compound Rest Quarters

Les documents contractuels et permission d'inspecter la bâtisse peuvent être obtenus de

Major Louis P. Richard, B.C.E.O
"Base Construction Engineering Officer"
Canadian Forces Base
Shilo, Manitoba
Tél.: (204)765-4821

Afin d'être considérée, chaque soumission doit être soumise sur les formules fournies par le Département

Renseignements additionnels

R. Onishenko
Services d'immeubles
Travaux publics Canada
4e plancher, 9925 - 109e Rue
Edmonton, Alberta
Tél.: (403)420-3284

Ni la plus haute, ni aucune des offres ne sera pas necessairement acceptée.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Des soumissions cachetees pour le bail du bureau mentionne ci-dessous devront etre adressees au Directeur. Contrat de regles et d'administration. Région de l'Ouest, Travaux publics Canada pièce 200, 2e plancher, 9925 - 109e Rue, Edmonton Alberta, T5K 2S8, téléphone (403)420-3213, et seront reçues jusqu'à l'heure et la dat e d'échéance. Les formulaires de soumission peuvent être obtenus des Travaux publics Canada, 201 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2

Projet de bail 8-83
Bail de bureau et d'entrepôt
Winnipeg, Manitoba

Bureau d'environ 8 915 mètres carrés d'espace à louer; entrepôt d'environ 235 mètres carrés à louer ainsi que 62 places de stationnement dont trois d'entre eux sont pour de gros véhicules d'au moins 3.05 mètres de haut. L'entrepôt doit être accessible par élévateur. Les locaux doivent être disponible 24 heures sur 24, sept jours par semaine, pour le personnel du département des clients et doit assurer la protection de l'information et de l'équipement des gens non-autorisés. Les bâtiments doivent se situés à moins de 8 (huit) kilomètres du centre de la ville de Winnipeg et à moins de 2 blocs de services de transport public ayant un service régulier à 15 (qinze) minutes d'intervalle durant les heures de travail normales. Les bureaux doivent être disponible au plus tard le 1er mars 1984. Le premier terme du bail sera pour une période de cinq ans avec deux options d'un an chacune (si possible). Les bureaux devront avoir des facilités pour les handicapés

Date de fermeture: le vendredi 5 août à 15h00 (MDST)

Pour plus de renseignements
M. Don Young
Directeur, service de placement
Téléphone: (403)420-3268

Instructions

Les offres devront être soumises sur les formulaires par le département et complétées selon les conditions présentées dans les formulaires de soumission. Les soumissionnaires sont demandés, en plus du taux de base (item 4, page 10 de 21, section A2). Les prix d'ensemble ainsi que la somme globale par mètre carré qui inclus l'amortissement de la somme globale du premier terme du bail

Canada

B.A. SPÉCIALISÉ EN TRADUCTION

Ce programme comporte trois années de spécialisation au terme d'une année de B.A. général.

Conditions d'admission: Subir avec succès un examen visant à déterminer la connaissance de l'anglais (compréhension) et du français (orthographe, grammaire, rédaction) ainsi que le niveau de culture générale et l'aptitude à la traduction.

Examen d'admission: Samedi 20 août 1983, à 9h00.

Date limite des inscriptions: Lundi 15 août.

Renseignements et dépôt des candidatures:

Faculté des Arts et Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface R2H 0H7
Tél.: 233-0210



OÙ DONC EST L'AUTRE MOITIÉ DE NOTRE ÉDUCATION?

R.L. FREYNET

NOUS VOULONS VOTRE AVIS

Au cours des dernières semaines, un condensé des grands thèmes traités dans l'étude CROP sur les groupes minoritaires de langue officielle vous était présenté, dans le but de vous décrire la situation des francophones hors Québec et des anglophones du Québec en 1982. Suite à la lecture que vous en avez faite, nous apprécierions grandement connaître vos opinions sur le sujet.

Ainsi, nous vous invitons à remplir ce questionnaire et le retourner à:

La LIBERTÉ
C.P. 190 Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

SONDAGE SUR LES RÉSULTATS DE CROP AU SUJET DES BESOINS ET ASPIRATIONS DES FRANCOPHONES EN MILIEU MINORITAIRE

1. *Parmi les pages parues sur les besoins et aspirations des francophones, les avez-vous lues:*
   a) entièrement (au complet)
   b) presque (6 à 10 pages)
   c) partiellement (1 à 5 pages)
2. *D'autres personnes, vous en ont-elles parlé?*
   oui □, non □
3. *En avez-vous discuté avec d'autres?*
   oui □, non □
4. *Etiez-vous au courant qu'une telle étude avait été réalisée par CROP pour le compte du Secrétariat d'Etat?*
   oui □, non □
5. *Dans quelle mesure les renseignements publiés sont-ils conformes à la vision que vous avez de la communauté francophone de votre région ou province?*
   a) beaucoup □ b) en grande partie □ c) très peu
6. *Pouvez-vous énumérer des parties de l'étude qui vous ont intéressé(e) plus particulièrement? Elaborez s'il y a lieu.* ______
7. *Y-avait-il dans ce condensé des résultats du sondage CROP, des éléments que vous jugez inutiles et non pertinents de connaître? Si oui, élaborez.* ______

NOTE: Nous vous remercions de votre collaboration. Ces commentaires permettront de mieux situer et cerner les intérêts de nos lecteurs. Annexer une page de commentaire au besoin.

8. *L'étude a-t-elle relevé des faits ou constatations par rapport à la situation de la communauté francophone de votre région ou province jusqu'alors ignorés? Si oui, lesquels.* ______
9. *Auriez-vous préféré une présentation différente du condensé? Si oui, laquelle.* ______
10. *La lecture de cette information vous suggère-t-elle de prendre une part plus active aux activités francophones de votre milieu?*
    a) oui □ b) non □. Pourquoi: ______
11. *Dans quelle mesure jugez-vous important que votre hebdo s'assure de publier de temps à autre des résultats d'études de ce genre.*
    a) plus souvent □ b) de temps à autre □
    c) très peu □

Aubigny

Les détails sur les finissants

Voici le point sur les finissants.

Jean-Paul Robert, fils de Denise et Ovide Robert, a obtenu son diplôme le 8 juillet du Collège Herzing dans la discipline de Programmeur d'ordinateur. Il a été nommé sur la liste d'honneur avec une moyenne de 97%.

Michel Palud, fils de Rose Marie et Léon Palud, a eu son B.A. au Collège universitaire de Saint-Boniface. Il est parti poursuivre ses études en théologie dans la Communauté des Fils de Marie à Québec où il prit l'habit des novices le 21 mai.

Aussi, Charles Robert, fils de Thérèse et René Robert, et Lise Deurbrouck, fille d'Alma et Norbert Deurbrouck, sont diplômés de l'Institut collégial de Saint-Jean-Baptiste.

Alice ST-ONGE

Somerset

Si tout va bien, à l'automne

Les gens du Club de l'Âge d'Or de Somerset n'ont plus qu'à patienter maintenant.

Car les travaux de construction de leur nouveau local, situé aux angles des rues 3e et Ste-Marie, vont bon train.

Enfin, ils auront un centre bien à eux, puisque depuis l'incendie en 1981 de leur local situé au sous-sol de l'ancienne église catholique de Somerset, les amis du troisième âge se réunissaient soit au presbytère, ou dans maints autres endroits.

Si tout va bien, le club pourra aménager vers le début de l'automne.

Huguette L. BOULET

Saint-Malo

Calendrier

Le mardi 9 août - Pèlerinage à la grotte de la Vierge de Lourdes à Saint-Malo pour toutes les sections de la Ligue féminine catholique du Manitoba. Prières mariales à 19h00 et messe concélébrée à 19h30. Cette cérémonie se situe dans le cadre de l'année jubilaire de la Rédemption. Au cas d'intempérie, la cérémonie se déroulera à l'église de Saint-Malo.

Vie sociale

Naissances

Jeannine **Seewald**, née le 2 mai, fille de Joseph et de Rose-Marie (née Laferrière), baptisée le 10 juillet 1983 en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona. Les parrain et marraine sont Claude et Colleen Laferrière, oncle et tante. Une nouvelle soeur pour Céline, Monique et Brigitte Seewald.

Christine-Andrée, 5 livres 10 onces, et Renée-Nadine, 5 livres 10 onces et demie, à 7 minutes d'intervalle le matin du 10 juillet à l'hôpital Saint-Boniface, filles jumelles identiques de Jacqueline et Yves **Sabourin** de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont André et Rolande Sabourin de Saint-Jean-Baptiste, et Joseph et Irène Dumesnil de Sainte-Agathe. Albert et Gisèle Dumesnil d'une part, et Aurèle et Charlotte Sabourin d'autre part seront parrains et marraines.

Mariages

Norman **Fillion** (de Saint-Jean-Baptiste) et Sharon **Cummings**, mariés le 2 juillet à l'église Christ the King de Winnipeg.

Daniel **Marion** et Jacqueline **Lafond**, mariés le 8 juillet à Saint-Jean-Baptiste.

Edmond **Lafond** et Denise **Fillion-Marion**, mariés le 9 juillet à Saint-Jean-Baptiste.

Décès

Alfred **Paradis**, 74 ans, décédé le 9 juillet

Edouard **Fredette**, 80 ans, décédé le 10 juillet.

Stella Fontaine, 64 ans, décédée le 11 juillet.

Mgr Hyacinthe **Lapointe**, 86 ans, décédé le 5 juillet.

LA LIBERTÉ

POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins	10$00
- 100 à 150 mots	15$00
- 150 à 200 mots	20$00
- 200 à 250 mots	25$00
- 250 à 300 mots	30$00
- photo 1,5" x 1,5"	10$00

Henri GARAND

Le vendredi 8 juillet 1983, à Saint-Boniface, est décédé, à l'âge de 70 ans, M. Henri Garand, époux de Jeanne (née Emond) de 252, rue Eugénie.

Généreux et courageux, Henri était avant tout un père de famille dévoué. Le respect des autres et sa grande amabilité faisait de sa maison un endroit ou chacun se sentait chez lui.

Pendant plus de 40 ans, il oeuvra dans le domaine du recouvrement des toits. Il était reconnu dans la région comme un homme d'affaires consciencieux et un travailleur infatigable.

À la fin de sa vie, il pouvait enfin s'occuper de menus travaux et du bricolage.

Il aimait surtout accueillir et s'amuser avec ses petits-enfants, pour qui il montrait une grande tendresse. Il sera regretté de tous ceux qui ont eu la joie de le connaître.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux filles: Eveline et son époux Brian Sheridan de Winnipeg; Thérèse et son époux Roland Dion de Pinawa; cinq fils: Paul et son épouse Sharon de Saint-Boniface; père Gilbert Garand, O.S.B., de Saint-Benoit-du-Lac, Québec; Jean de Montréal; Raymond et son épouse France de Saint-Boniface; Denis et son épouse Sandra de Régina; 8 petits-enfants: Joël, Michel et Chantal Dion; Nicole, Patrick, Jean-Louis, Heidi Garand et Anne-Marie Sheridan; deux soeurs: Mme Wilfred L'Heureux de Edmonton; et Mme Noëlla Poudrier de Montréal; 1 frère: Roland Garand de Saint-Boniface.

Il fut précédé dans la tombe par une fille bien-aimée, Lorraine, en 1976; et 2 frères: Adrien en 1946 et Clovis en 1944.

Les funérailles eurent lieu à l'église du Précieux-Sang, le lundi 11 juillet 1983.

REMERCIEMENTS

La famille Garand désire remercier sincèrement tous les parents et amis pour leur nombreux témoignages de sympathies ou l'assistance aux prières et aux funérailles. Merci aux prêtres qui ont concélébré la messe de la Résurrection; merci à la chorale du Précieux-Sang et aux dames de la paroisse pour le bon goûter servi après les funérailles.

Un merci tout spécial à tous mes frères et soeurs, neveux et nièces et amis qui n'ont rien épargné pour adoucir notre douleur.

REMERCIEMENTS

La famille de Léonne **Barnabé** désire exprimer sa profonde reconnaissance à tous les parents, amis et voisins pour leurs témoignages de sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, cartes, offrandes de messes, fleurs et pour toutes autres marques de sympathie.

Un remerciement spécial à ceux qui ont contribué au café.

Sincères remerciements au célébrant, l'abbé Lionel Bouvier, aux lecteur, proteurs, à la chorale et à l'organiste.

On remercie spécialement la GRC de Pinawa, Beauséjour et Lac-du-Bonnet, ainsi que les volontaires qui ont assisté aux recherches.



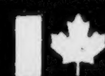


La Municipalité du Village de Saint-Pierre-Jolys
recherche un(e)

Secrétaire-trésorière bilingue

Salaire négociable selon les qualifications.
Entrée en fonction le plutôt possible.
Date de fermeture: le vendredi 29 juillet 1983.
SVP faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae au:

Conseil municipal
Village de Saint-Pierre-Jolys
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0



Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet
Appel d'offres No J-4043
Réparations à l'aire de stationnement des aéronefs devant l'aérogare de l'Aéroport de Winnipeg.

Date limite: le 28 juillet 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: PP36010
bfc Portage-la-Prairie (Manitoba)
Réfection des toits et peinturage divers logements familiaux et bâtiment 92

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs généraux.

Date de fermeture: le JEUDI 18 août 1983
Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession d'Ovila Peloquin, de la ville de Winnipeg, anciennement du Village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, fermier retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 1er septembre 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de juillet 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Ce programme de 30 crédits est destiné à ceux et celles qui, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont occasionnellement ou régulièrement appelés à traduire en français des textes rédigés en anglais. Ce programme s'adresse également aux traducteurs en exercice qui souhaitent améliorer la qualité et la rapidité de leur travail. Plus généralement, il offre aux personnes qui voudraient faire carrière en traduction la possibilité d'acquérir une formation de base.

Tous les cours seront donnés le soir.

Conditions d'admission: Ce programme de formation intensive exige de l'étudiant une bonne culture générale, une parfaite compréhension de l'anglais et, surtout, une excellente maîtrise du français écrit. Les candidats devront subir avec succès un examen visant à déterminer leur connaissance respective des deux langues et leur aptitude à la traduction.

Examen d'admission: Samedi 20 août 1983, à 9h00.

Date limite des inscriptions: Lundi 15 août.

Renseignements et dépôt des candidatures:

Faculté des Arts et Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface R2H 0H7
Tél.: 233-0210





Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet No 2352-83-14

Description des travaux: Construction du prolongement de la voie de circulation B jusqu'à l'aire de virage de la piste 12, avec installation des feux et travaux connexes à l'aéroport de Régina, Régina (Saskatchewan).

Date limite: le 9 août 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 28 juillet 1983 à 10h30 (heure de Régina) dans le salon du "Regina Flying Club, à l'aéroport de Régina, Régina (Saskatchewan).

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina, Prince-Albert et Moose Jaw (Saskatchewan).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux Bureau du plan de distribution, à l'adresse ci-dessus, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 038643 - pour Service de correctionnel Canada
Stony Mountain, Manitoba
Institution Stony Mountain
"New tennis court installation"

Date de fermeture: le mercredi 3 juillet 1983

Dépôt: 25$00

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Renseignements additionnels:

R. Rehbein
Directeur de la construction
Tél.: (204)949-2649

INSTRUCTIONS

Les dépôts requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doivent être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau du plan de distribution, à l'adresse ci-dessus, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 038622 - pour santé et bien-être Canada
Baker Lake, Territoires du Nord-Ouest
"Nursing Station"
Rénovations

PROJET

No 038623 - pour santé et bien-être Canada
Coral Harbour, Territoires du Nord-Ouest
"Nursing Station"
Addition et rénovations

Date de fermeture: le jeudi 25 août 1983

Dépôt: 100$00 pour chacun des projets

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux départementaux à Edmonton, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Frobisher Bay, N.W.T.; Toronto, Ontario; et aux bureaux des Associations de construction à Edmonton, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Toronto, Ontario.

Renseignements additionnels:

R. Rehbein
Directeur de la construction
Tél.: 949-2649

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

La Broquerie Lumber (1978) Ltd.
C.P. 160, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0

ALLIED HARDWARE

Achetez directement du producteur et économisez

AIMÉ TÉTRAULT
LOUIS TÉTRAULT

Tél.: 424-5373
424-5361
Winnipeg: 284-2081



Cette semaine au Centre-ville

Festival Oriental

Marché en plein air, travaux artistiques et d'artisanat, kiosques de mets orientaux, danse du lion, fanfare chinoise et concours de mangeurs de roulés à la chinoise. Dans le secteur chinois (avenue Pacific, entre Main et Princess), les 23 et 24 juillet entre 10h et 18h. Appeler Joan au 942-7386.

OPÉRATION CENTRE VILLE DE WINNIPEG





Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet
Appel d'offres No 2352-83-12
Construction d'une voie d'accès adjacente à la piste et menant à l'entrepôt et travaux connexes, à l'aéroport de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan).

Date limite: le 4 août 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina, Saskatoon, Prince-Albert, Moose Jaw et Swift Current (Saskatchewan).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous, devront être adressées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

PROJET

No 038753 - pour Corporation poste Canada
Grandview, Manitoba
Bureau de poste
"Lock Box Alteration"

documents contractuels peuvent aussi être sultés à l'Association de construction de Winni- et de Brandon.

e de fermeture: le jeudi 4 août 1983

pôt: nil

seignements additionnels:

rociuk
)949-2103

a plus basse, ni aucune des soumissions ne sera s nécessairement acceptée.

Canada

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

est à la recherche

d'un(e) secrétaire-trésorier(ère)

Le traitement est négociable, selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonction: le 15 août ou aussi tôt que possible suivant cette date.

Les candidat(e)s doivent être bilingue.

SVP envoyer votre demande d'emploi, votre curriculum vitae et le salaire désiré avant le 29 juillet 1983 à:

Richard R. Benoit
Secrétaire-trésorier
La Division scolaire de la Montagne No 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

DEMANDE D'EMPLOI

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) des communications

TÂCHES:
- le/la titulaire du poste est responsable de l'application des programmes d'information de La Fédération auprès des caisses populaires et le public en général que ce soit en matière de marketing, publicité, de communiqués, d'articles et de communiqués de presse, etc.
- le/la candidat(e) aura à concevoir un programme de développement communautaire pour le mouvement coopératif francophone de la province
- il/elle coordonne les communications entre les différents paliers du mouvement
- il/elle rédige des textes et coordonne le cheminement nécessaire à la réalisation des publications ou de tout autre outil d'information de La Fédération
- le/la candidat(e) organise les assemblées annuelles ou régionales de La Fédération

EXIGENCES:
- un diplôme universitaire de niveau baccalautéat en communication ou marketing ou l'équivalent ou une expérience pertinente
- une maîtrise parfaite des deux langues officielles du Canada
- l'initiative, la créativité et un sens développé du travail d'équipe sont des qualités essentielles requises

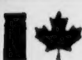
Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience

ENTRÉE EN FONCTION:
Le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 29 juillet 1983 en indiquant "Personnel et Confidentiel" au:

Directeur général
La Fédération des caisse populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4





National Defence | Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est pas permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.

recherche pour sa filiale Télé-Pop Inc. un(e)

représentant(e) senior, services informatique

Responsabilités:
- responsable pour le développement et bon fonctionnement du représentant, services informatique
- assiste les caisses dans l'application du système informatique
- assiste les caisses dans l'intégration de nouveau produit informatique tel que l'intercaisse et le grand livre, etc.
- responsable pour l'entraînement d'employés de caisses vis-à-vis l'utilisation du système informatique

Qualifications et expérience:
- expérience dans une institution financière une nécessité
- connaissance d'un système informatique un atout
- personne avenante et dynamique avec qualité de "leadership"
- capacité de communiquer effectivement en français et en anglais
- la personne choisie devra posséder une voiture

Salaire:
Selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonction
Immédiatement

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 juillet 1983 au:

Directeur général
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

